



Le Bermigeois















JOURNAL DE SAINT-BERNARD-DE-MICHAUDVILLE

Novembre 2021

Calendrier	2
Procès-verbaux	3
Avis publics	11
Info-Municipale	14
Présentation du conseil municipal	16
Chronique de l'inspecteur	18
OTJ St-Bernard	19
Bibliothèque	21
FADOQ	22
INFO-MADA	23
Vaccination antigrippale	24
Fabrique	25
La famille nous tient à coeur	26
Maison des jeunes	27
Régie des déchets	28
MRC des Maskoutains	29
Un mot de l'UPA	30
SARCA	30
Chronique horticole	31
Nos annonceurs	32
Services à la communauté	38



Calendrier Novembre - Décembre 2021

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
21	22	23	24	25 9h-16h30: Bibliothèque 18h30-20h: Bibliothèque 	26 	27
28 Fermeture des écocentres 	29	30	1 ^{er} décembre 	2 9h-16h30: Bibliothèque 18h30-20h: Bibliothèque	3	4 Matin: La Guignolée 
5 9h-13h: Fête de Noël 	6 19h: Assemblée publique 19h30: Séance extraordinaire du conseil 20 h: Séance du conseil	7 19h30: AGA de l'OTJ St-Bernard Pavillon des Loisirs 	8 	9 9h-16h30: Bibliothèque 18h30-20h: Bibliothèque 	10	11
12 10h30: Messe à l'église de St-Bernard	13	14	15	16 9h-16h30: Bibliothèque 18h30-20h: Bibliothèque	17	18
19	20 Bureau fermé	21 Bureau fermé	22 Bureau fermé 	23 Bureau fermé Bibliothèque fermée	24 22h: Messe à l'église de St-Bernard 	25 Joyeuses Fêtes 
26	27 Bureau fermé	28 Bureau fermé	29 Bureau fermé 	30 Bureau fermé Bibliothèque fermée	31	1 ^{er} janvier 



MUNICIPALITÉ DE SAINT-BERNARD-DE-MICHAUDVILLE
RÉSUMÉ DU PROCÈS-VERBAL (sous réserve d'approbation)
Séance extraordinaire du jeudi 14 octobre 2021 à 20 h 00

Étaient présents : Mme Francine Morin, maire, et les membres du conseil, M. Hugo Laporte, Mme Isabelle Hébert, M. Jean-Paul Chandonnet et M. Léonard Gaudette. Étaient absentes : les conseillères Mme Vanessa Lemoine et Mme Christine Langelier. Les membres présents formaient le quorum.

Consultation publique dans la cadre d'un projet d'agrandissement d'élevage porcin - Offre de service

Sur la proposition de Hugo Laporte
 Appuyée par Isabelle Hébert
 IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents :

D'ACCEPTER l'offre de services de la firme Gestim numéro 2021-URB-673 au montant de 1 000 \$ plus les taxes applicables pour l'ensemble des démarches relatives à la consultation publique dans le cadre d'un projet d'agrandissement d'élevage porcin et;

DE FACTURER ces frais au propriétaire, tel que mentionné dans le règlement 2018-04 modifiant le règlement 2016-09 de tarification et de frais administratifs pour la fourniture de biens et de services.

Consultation publique dans la cadre d'un projet d'agrandissement d'élevage porcin – Formation de la commission

Sur la proposition de Jean-Paul Chandonnet
 Appuyée par Hugo Laporte
 IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents de nommer Madame Francine Morin, maire, Madame Isabelle Hébert, conseillère et Monsieur Léonard Gaudette, conseiller pour former la commission dans la cadre de la consultation publique concernant la demande d'un agrandissement d'un élevage porcin.

Émilie Petitclerc
Directrice générale et secrétaire-trésorière



MUNICIPALITÉ DE SAINT-BERNARD-DE-MICHAUDVILLE
RÉSUMÉ DU PROCÈS-VERBAL (sous réserve d'approbation)
Séance ordinaire du lundi 15 novembre 2021 à 20 h 00

Étaient présents : M. Guy Robert, maire, et les membres du conseil, M. Hugo Laporte, M. Jean-Paul Chandonnet, Mme Vanessa Lemoine, Mme Isabelle Hébert, Mme Christine Langelier et M. Léonard Gaudette. Les membres présents formaient le quorum.

Rapport financier et comptes à payer et transferts budgétaires

La balance de vérification et le rapport financier en date du 31 octobre 2021 ont été déposés au conseil.

État des résultats du mois d'octobre 2021

REVENUS

Dépôts	45 452,81 \$
Total des revenus	45 452,81 \$

DÉPENSES

Déboursés	(30 736,11 \$)
Prélèvements	(21 486,35 \$)
Salaires	(14 435,15 \$)
Assurance collective	(957,99 \$)
Frais d'intérêt sur le prêt temporaire	(346,11 \$)
Frais de caisse	(35,00 \$)
Total des dépenses	(67 996,71 \$)

État des comptes au 31 octobre 2021

Solde au compte fonds d'administration	180 674,61 \$
Part de qualification	5,00 \$
Épargne à terme - Fonds d'administration	550 186,85 \$
Épargne à terme - Fonds de roulement	155 260,96 \$
Grand total	886 127,42 \$

Remboursement de la dette au 31 octobre 2021

Solde des emprunts 1 et 2 - réseau d'égout	1 536 069,63 \$
Correction d'écriture de septembre	6 330,37 \$
Solde de l'emprunt no 1 et 2	1 542 400,00 \$

Financement temporaire - 4e rang (en attente subventions AIRRL et TECQ)

Solde au 30 septembre 2021	172 000,00 \$
Remboursement en capital	(-) \$
Solde de l'emprunt temporaire - 4e rang	172 000,00 \$



MUNICIPALITÉ DE SAINT-BERNARD-DE-MICHAUDVILLE

RÉSUMÉ DU PROCÈS-VERBAL (sous réserve d'approbation)

Séance ordinaire du lundi 15 novembre 2021 à 20 h 00

Sur la proposition de Léonard Gaudette
Appuyée par Isabelle Hébert
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'adopter le rapport financier d'octobre 2021 ;

D'AUTORISER le paiement des comptes à payer du mois de novembre 2021 tel que soumis pour un montant total de 163 964,73 \$.

D'AUTORISER les transferts budgétaires selon la liste déposée.

Évaluation foncière – Appropriation du surplus accumulé non affecté - Autorisation

Sur la proposition de Vanessa Lemoine
Appuyée par Jean-Paul Chandonnet
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'autoriser l'appropriation du surplus accumulé non affecté pour les dépenses engendrées pour l'équilibrage des rôles et l'inventaire du milieu effectués par le service d'évaluation foncière de la MRC des Maskoutains au montant de 19 482,50 \$ incluant les taxes.

Dépôt des formulaires de divulgation des intérêts

Les déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil ont été remises à la directrice générale, telles que requises par la Loi.

Dépôt du suivi des plans d'action des politiques de la famille et des aînés

La directrice générale dépose les rapports du comité de suivi des politiques de la famille et des aînés.

Nomination des charges des conseillers

1. Maire suppléant

Sur la proposition d'Hugo Laporte
Appuyée par Jean-Paul Chandonnet
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que le conseiller Léonard Gaudette soit nommé maire suppléant de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville.

2. Délégué à la M.R.C. les Maskoutains

Sur la proposition d'Isabelle Hébert
Appuyée par Vanessa Lemoine

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents que le maire Guy Robert soit nommé délégué à la MRC des Maskoutains et que le maire suppléant, Léonard Gaudette, soit nommé délégué substitut pour siéger en l'absence de M. Guy Robert.

3. Délégué à la R.A.R.C.

Sur la proposition de Vanessa Lemoine
Appuyée par Christine Langelier
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents que la conseillère Isabelle Hébert soit nommée déléguée pour siéger au conseil de la Régie d'Aqueduc Richelieu-Centre (R.A.R.C.).

4. Délégués à la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains

Sur la proposition de Jean-Paul Chandonnet
Appuyée par Isabelle Hébert
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents que le conseiller Léonard Gaudette soit nommé délégué pour siéger au conseil de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains (R.I.A.M.) et que le conseiller Hugo Laporte soit nommé délégué substitut pour siéger en l'absence de M. Léonard Gaudette.

5. Délégués à l'entente intermunicipale pour la protection contre l'incendie

Sur la proposition de Christine Langelier
Appuyée par Vanessa Lemoine
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents que Monsieur le maire Guy Robert ainsi que les conseillers Hugo Laporte et Jean-Paul Chandonnet soient nommés délégués pour siéger au comité tel que mentionné dans l'entente pour la protection contre l'incendie.

6. Délégué à la sécurité publique

Sur la proposition d'Isabelle Hébert
Appuyée par Hugo Laporte
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents que le conseiller Jean-Paul Chandonnet soit nommé délégué pour siéger au comité de sécurité publique.

7. Délégué à l'entente avec le Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe

Sur la proposition de Christine Langelier



MUNICIPALITÉ DE SAINT-BERNARD-DE-MICHAUDVILLE

RÉSUMÉ DU PROCÈS-VERBAL (sous réserve d'approbation)

Séance ordinaire du lundi 15 novembre 2021 à 20 h 00

Appuyée par Isabelle Hébert

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents que le conseiller Hugo Laporte soit nommé délégué pour siéger au comité tel que mentionné dans l'entente entre le Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe et la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville.

8. Délégués aux loisirs (O.T.J. St-Bernard inc.)

Sur la proposition de Vanessa Lemoine

Appuyée par Léonard Gaudette

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents que la conseillère Christine Langelier soit nommée déléguée pour siéger au conseil de l'O.T.J. St-Bernard inc. et que le conseiller Hugo Laporte soit nommé délégué substitut pour siéger en l'absence de Christine Langelier.

9. Délégué à la bibliothèque et au centre internet

Sur la proposition de Léonard Gaudette

Appuyée par Hugo Laporte

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents que la conseillère Vanessa Lemoine soit nommée déléguée pour siéger au comité de bibliothèque et du centre Internet et que la conseillère Christine Langelier soit nommée déléguée substitut pour siéger en l'absence de Vanessa Lemoine.

10. Délégués au comité de développement

Sur la proposition de Christine Langelier

Appuyée par Hugo Laporte

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents que les conseillères Isabelle Hébert ainsi que les conseillers Léonard Gaudette et Jean-Paul Chandonnet soient nommés délégués pour siéger au comité de développement.

11. Délégués à la famille et aux aînés

Sur la proposition de Jean-Paul Chandonnet

Appuyée par Léonard Gaudette

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents :

QUE les conseillères Vanessa Lemoine, Isabelle Hébert et Christine Langelier soient nommées déléguées responsables des questions de la famille et des aînés, et;

QUE la conseillère Vanessa Lemoine soit nommée responsable des questions en matière des aînés et de la famille (RQAF) auprès de la MRC des Maskoutains pour représenter le conseil et

veiller, en son nom, au bon cheminement du développement et du suivi des politiques de la famille et des aînés sur le territoire de la municipalité.

12. Délégué à la question du patrimoine

Sur la proposition de Christine Langelier

Appuyée par Isabelle Hébert

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents que la conseillère Vanessa Lemoine soit nommée à titre de responsable des dossiers patrimoniaux pour la Municipalité auprès de la MRC des Maskoutains.

Nomination d'un élu pour le Comité consultatif d'urbanisme

Sur la proposition d'Hugo Laporte

Appuyée par Isabelle Hébert

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents de nommer le conseiller Jean-Paul Chandonnet à titre d'élu pour siéger sur le comité consultatif d'urbanisme de la Municipalité de St-Bernard-de-Michaudville.

Adoption du premier projet du Règlement numéro 2021-12 modifiant le règlement no. 2017-02 intitulé Règlement de zonage portant sur la modification de la zone H-104

Sur la proposition de Jean-Paul Chandonnet

Appuyée par Christine Langelier

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'adopter le premier projet de règlement numéro 2021-12 amendant le règlement numéro 2017-02 intitulé règlement de zonage pour modifier la zone H-104 afin de permettre la construction de minimaisons tel que déposé.

Avis de motion et dépôt du projet de règlement – Règlement 2021-11 fixant les taux de taxes et les tarifs ainsi que les conditions de leur perception pour l'exercice financier 2022

Avis de motion est donné par le conseiller Léonard Gaudette, qu'il présentera pour adoption, lors d'une séance ultérieure du conseil, le règlement numéro 2021-11 concernant les taux de taxes et les tarifs ainsi que les conditions de leur perception pour l'exercice financier 2022.

Le projet de règlement a été déposé lors de la séance du 15 novembre 2021.



MUNICIPALITÉ DE SAINT-BERNARD-DE-MICHAUDVILLE

RÉSUMÉ DU PROCÈS-VERBAL (sous réserve d'approbation)

Séance ordinaire du lundi 15 novembre 2021 à 20 h 00

Le projet de règlement est disponible pour consultation au bureau municipal, situé au 390, rue Principale à Saint-Bernard-de-Michaudville, seulement sur rendez-vous.

Adoption du rapport suite à l'audience publique – Projet d'agrandissement d'élevage porcin

Sur la proposition de Vanessa Lemoine
Appuyée par Isabelle Hébert
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents :

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville demande à M. Guy Robert de suivre les recommandations du comité consultatif d'urbanisme soit :

- d'exiger une haie brise-vent entre l'unité d'élevage projeté et le rang Amyot lors de la séance d'audience publique et;
- que le demandeur soumette une preuve que les propriétaires actuels ou futurs (si une des maisons est à vendre ou vendue) sont avisés et en accord avec le projet.

QUE le rapport de consultation rédigé par la firme Gestim inc. soit adopté tel que déposé ;

DE transmettre une copie du rapport de consultation et de la présente résolution à monsieur Guy Robert.

Monsieur le maire Guy Robert s'est retiré et M. Léonard Gaudette, maire suppléant, a présidé ce point.

Établissement du calendrier 2022 des séances du conseil

Sur la proposition de Christine Langelier
Appuyée par Vanessa Lemoine
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2022, qui se tiendront le lundi (ou mardi exceptionnellement) et qui débuteront à 20 h :

10 janvier	4 juillet
7 février	8 août (1 ^{er} : vacances de la construction)
7 mars	6 septembre (5 : fête du Travail)
4 avril	4 octobre (3 : élections provinciales)
2 mai	7 novembre
6 juin	5 décembre

QU'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la directrice générale et secrétaire-trésorière, conformément à la loi qui régit la municipalité.

Signataires sur les comptes de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville

Sur la proposition de Christine Langelier
Appuyée par Hugo Laporte
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents :

QUE, Monsieur le maire Guy Robert et Monsieur Léonard Gaudette maire suppléant, soient nommés représentant de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville ;

QUE Monsieur le maire Guy Robert et Monsieur Léonard Gaudette maire suppléant, soient autorisés à signer conjointement avec Madame la directrice générale, Émilie Petitclerc tous les chèques et documents relatifs à l'égard de tous les comptes que la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville détient ou détiendra à la caisse et ;

QU'en tout temps, deux signatures soient requises sur les comptes appartenant à la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville et ;

QUE Madame Sylvie Chaput soit retirée de la liste des signataires des comptes appartenant à la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville en date du 31 décembre 2021.

Demande d'une carte visa pour le maire et l'inspecteur municipal

Sur la proposition de Hugo Laporte
Appuyée par Christine Langelier
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'autoriser madame Émilie Petitclerc, directrice générale et secrétaire-trésorière à faire une demande d'une carte de crédit Visa pour le maire et l'inspecteur municipal pour les achats effectués pour le compte de la municipalité avec une limite de crédit de 500,00 \$ chacun.

Indexation des salaires des élus et des employés pour 2022

Sur la proposition de Jean-Paul Chandonnet
Appuyée par Christine Langelier
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'indexer pour l'exercice financier 2022, le salaire des élus de 5 % tel que stipulé à l'article 9 du Règlement 2019-08 et d'indexer le salaire de la directrice générale, de l'adjointe administrative et des employés de l'entretien ménager de la façon suivante: indexation de 3,3 %



MUNICIPALITÉ DE SAINT-BERNARD-DE-MICHAUDVILLE

RÉSUMÉ DU PROCÈS-VERBAL (sous réserve d'approbation)

Séance ordinaire du lundi 15 novembre 2021 à 20 h 00

Conditions de travail 2022 des employés (D.G., adjointe)

Sur la proposition de Vanessa Lemoine
Appuyée par Isabelle Hébert

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'apporter les modifications aux conditions de travail de la directrice générale et de l'adjointe administrative tel qu'entendu pour l'année 2022.

Photographie du conseil – Mandat

Sur la proposition d'Isabelle Hébert
Appuyée par Christine Langelier

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents de mandater Patrick Roger Photographe, soit le plus bas soumissionnaire, pour la prise de photo individuelle des sept membres du conseil, de la directrice générale et des employés ainsi que la réalisation d'une mosaïque de ces photos selon les termes de sa proposition du 19 octobre 2021 pour un montant de 750.00 \$ plus les taxes applicables.

Les membres du conseil souhaitent approuver les retouches s'il y en a.

Renouvellement du contrat d'assurance municipale

Sur la proposition de Jean-Paul Chandonnet
Appuyée par Hugo Laporte

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents de renouveler le contrat d'assurance municipale pour la période du 31 décembre 2021 au 31 décembre 2022 tel que proposé pour une somme totale de 22 147,71 \$ taxes incluses.

Campagne de vaccination antigrippale en milieu rural – Demande de service auprès du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Montérégie-Est

Sur la proposition de Christine Langelier
Appuyée par Isabelle Hébert

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents :

DE DÉCLARER l'intérêt de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville à permettre à ses citoyens, au nombre de 594, de pouvoir recevoir les services de vaccination antigrippale en milieu rural offerts par le CISSS de la Montérégie-Est directement dans sa municipalité, permettant un meilleur accès aux services de santé et limitant les déplacements inutiles sur le territoire maskoutain, et ce, pour l'édition 2021.

DE S'ENGAGER à fournir les infrastructures essentielles à la tenue de ce service, dont la salle et l'équipement nécessaire au bon fonctionnement de la campagne de vaccination en milieu rural, en plus de soutenir, par des communications appropriées, la promotion et l'information pertinente à ses citoyens ainsi que d'offrir le soutien logistique requis pour la préparation de l'événement; et

D'AUTORISER la MRC des Maskoutains à acheminer au CISSS de la Montérégie-Est, pour et au nom de la Municipalité, la confirmation de participation de la Municipalité au processus de décentralisation des services lors des campagnes annuelles de vaccination antigrippale.

Adhésion à la Fédération Québécoise des Municipalités (FQM) 2022

Sur la proposition de Vanessa Lemoine
Appuyée par Isabelle Hébert

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents de renouveler l'adhésion de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville à la Fédération Québécoise des Municipalités (FQM) pour l'année 2022 au montant de 1 271,61 \$ incluant les taxes.

Réparation de la glissoire au Parc-école – Modifications

Sur la proposition de Christine Langelier
Appuyée par Isabelle Hébert

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents :

D'ABROGER la résolution 2021.10.12 autorisant le déboursier au montant de 2 171,48 \$ plus taxes à l'entreprise Jambette pour la réparation de la glissoire du parc-école et ;

DE RETENIR les services de l'entreprise Soudure Plastique, au montant de 610 \$ plus taxes, pour la réparation de la glissoire du parc-école.

MRC des Maskoutains – Réception des fêtes – Autorisation

Sur la proposition de Christine Langelier
Appuyée par Hugo Laporte

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents de partager équitablement avec la Municipalité de La Présentation, les frais engendrés par le coquetel de bienvenue aux invités lors de la réception des fêtes donnée par la MRC des Maskoutains.



MUNICIPALITÉ DE SAINT-BERNARD-DE-MICHAUDVILLE
RÉSUMÉ DU PROCÈS-VERBAL (sous réserve d'approbation)
Séance ordinaire du lundi 15 novembre 2021 à 20 h 00

MRC des Maskoutains - Entente intermunicipale relative à la fourniture de services juridiques - Partie 11 - Nouvelle adhésion - Sainte-Hélène-de-Bagot - Addenda 2021-1 - Signature - Autorisation

Sur la proposition de Léonard Gaudette
Appuyée par Vanessa Lemoine
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents :

D'AUTORISER l'adhésion de la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot à l'Entente intermunicipale relative à la fourniture de services juridiques – Partie 11 par la signature de l'Addenda 2021-1 soumis aux membres du conseil; et

D'AUTORISER le maire, Guy Robert, et la directrice générale, Émilie Petitclerc à signer l'Addenda 2021-1 à l'Entente intermunicipale relative à la fourniture de services juridique – Partie 11 pour et au nom de la municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville afin de donner application à la présente résolution.

MRC des Maskoutains – Règlement régional numéro 20-560 relatif à la protection du couvert forestier de la MRC des Maskoutains – Inspecteur régional adjoint – Désignation - Approbation

Sur la proposition de Christine Langelier
Appuyée par Hugo Laporte
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents :

DE DÉSIGNER, aux fins d'administration et de délivrance des permis et certificats du Règlement régional numéro 20-560 relatif à la protection du couvert forestier de la MRC des Maskoutains sur le territoire de la municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville, monsieur Alexandre Thibault pour agir à titre d'inspecteur régional adjoint sous l'autorité de l'inspecteur régional de la MRC des Maskoutains; et

DE TRANSMETTRE la présente résolution à la MRC des Maskoutains.

Concordance au schéma d'aménagement de la MRC des Maskoutains – Mandat à Gestim inc.

Sur la proposition de Léonard Gaudette
Appuyée par Jean-Paul Chandonnet
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents de mandater la firme Gestim inc. pour effectuer la

concordance du Règlement d'urbanisme de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville avec le schéma de la MRC des Maskoutains pour un montant estimé à 2 000,00 \$ plus les taxes applicables tel que décrit dans l'offre de service GESTIM 2021-URB-701.

Formation sur le traitement des eaux usées – Inscription de l'inspecteur municipal

Sur la proposition de Christine Langelier
Appuyée par Léonard Gaudette
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents :

D'INSCRIRE l'inspecteur municipal, M. Francis Girouard, au programme de qualification d'Emploi-Québec, au montant de 118 \$ plus taxes applicables et ;

DE PLANIFIER au budget 2022, les frais d'inscription de 2 350 \$ plus les taxes applicables ainsi que les frais de déplacement sur présentation de pièces justificatives pour la formation sur le Traitement des eaux usées par station mécanisée (OW-1) mesure d'intégration donnée par le Cégep de Shawinigan.

Réfection du 5e rang – Appel d'offres public – Autorisation

Sur la proposition d'Isabelle Hébert
Appuyée par Vanessa Lemoine
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents :

D'ACCEPTER le devis préparé par le service d'ingénierie de la MRC de Maskoutains en ajoutant la mention que les travaux seront réalisés en 2022 et qu'ils sont conditionnels à l'obtention de la subvention du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ);

D'AUTORISER la directrice générale à publier un appel d'offres public sur le Système électronique d'appel d'offres du Gouvernement du Québec (SEAO).

Entente pour une aire de virage sur le lot 2 709 010 - Autorisation

Sur la proposition de Christine Langelier
Appuyée par Isabelle Hébert
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de procéder à une entente écrite pour l'aménagement d'une aire de virage sur le lot 2 709 010 avec Ferme 557 rang 4 inc. et d'autoriser Monsieur le maire suppléant Léonard Gaudette et la directrice générale, Madame



MUNICIPALITÉ DE SAINT-BERNARD-DE-MICHAUDVILLE

RÉSUMÉ DU PROCÈS-VERBAL (sous réserve d'approbation)

Séance ordinaire du lundi 15 novembre 2021 à 20 h 00

Émilie Petitclerc, à signer ladite entente pour et au nom de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville.

Monsieur le maire Guy Robert s'est retiré et M. Léonard Gaudette, maire suppléant a présidé ce point.

Programme d'aide à la voirie locale – Élaboration d'un Plan d'intervention – Demande à la MRC des Maskoutains

Sur la proposition d'Hugo Laporte
Appuyée par Léonard Gaudette

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents :

DE DEMANDER à la MRC des Maskoutains de présenter une demande d'aide financière au Programme d'aide à la voirie locale pour le volet Plan d'intervention et;

DE TRANSMETTRE une copie de la présente résolution aux municipalités membres de la Partie 8 Service d'ingénierie de la MRC des Maskoutains.

Achat de bacs roulants 2022

Sur la proposition d'Isabelle Hébert
Appuyée par Jean-Paul Chandonnet

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents :

D'ACHETER le nombre de bacs indiqués dans le tableau ci-dessous

Bacs verts (Matières recyclables)	Bacs aérés bruns (Matières organiques)	Bacs gris (résidus domestiques)
360 litres	240 litres	360 litres
10	0	0

DE DÉLÉGUER à la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains tous les pouvoirs nécessaires à l'exécution d'un achat conjoint de bacs, y compris celui d'accorder le contrat;

DE CONCLURE avec la Régie et les autres municipalités concernées une entente pour l'achat conjoint de bacs roulants, cette entente devant contenir les éléments suivants :

- Bacs fabriqués de polyéthylène haute densité moulé par injection;
- Présence d'un numéro de série sur chacun des bacs;
- Le fournisseur retenu devra facturer la Régie en fonction

du nombre de bacs demandés;

- Tous les bacs seront livrés à l'endroit suivant: 349, rue Principale à Saint-Bernard-de-Michaudville et

D'AUTORISER le maire et la directrice générale à signer l'entente à intervenir, pour et au nom de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville.

OTJ St-Bernard – Déboursement de la subvention pour la Fête de Noël

Sur la proposition de Christine Langelier
Appuyée par Jean-Paul Chandonnet

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents de déboursier la subvention prévue à O.T.J. St-Bernard inc. au montant de 1 500 \$ pour la Fête de Noël pour l'achat de cadeaux pour les enfants de 0 à 8 ans et les autres dépenses de l'activité.

Demandes de subvention 2022 - Club FADOQ de St-Bernard / Maison des Jeunes / OTJ St-Bernard

Sur la proposition de Vanessa Lemoine
Appuyée par Christine Langelier

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de prévoir au budget 2022 la somme suivante :

Club F.A.D.O.Q. de Saint-Bernard	900 \$
Maison des Jeunes des Quatre-Vents	500 \$
OTJ St-Bernard	9 000 \$

Patinoire – Entreposage des équipements - Autorisation

Sur la proposition de Christine Langelier
Appuyée par Vanessa Lemoine

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents :

D'AUTORISER l'Entrepreneur *Les Constructions A. Claing enr.* a entreposé la surfaceuse au garage municipal et;

D'INFORMER l'Entrepreneur *Les Constructions A. Claing enr.* que tous les frais supplémentaires encourus pour l'entreposage dudit équipement pourront leur être facturés;

DE REFUSER de déboursier les frais de 200 \$ pour l'approvisionnement de propane servant au fonctionnement de la surfaceuse.



MUNICIPALITÉ DE SAINT-BERNARD-DE-MICHAUDVILLE

RÉSUMÉ DU PROCÈS-VERBAL (sous réserve d'approbation)

Séance ordinaire du lundi 15 novembre 2021 à 20 h 00

Proclamation – Journée mondiale de l'enfance – 20 novembre

Sur la proposition de Christine Langelier
Appuyée par Isabelle Hébert
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents de proclamer le 20 novembre la Journée mondiale de l'enfance et d'encourager les concitoyens et concitoyennes à reconnaître l'importance d'agir dès la petite enfance.

Proclamation – Les 12 jours d'action contre les violences faites aux femmes

Sur la proposition de Hugo Laporte
Appuyée par Christine Langelier
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents de proclamer le 25 novembre au 6 décembre comme étant les 12 jours d'action contre les violences faites aux femmes afin de sensibiliser la population bermigeoise au problème de la violence conjugale.

Proclamation - « Journée de sensibilisation au cancer de la prostate »

Sur la proposition de Jean-Paul Chandonnet
Appuyée par Léonard Gaudette
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents de proclamer le 19 novembre comme la Journée de la sensibilisation au cancer de la prostate « Noeudvembre ».

Campagne « Villes et Municipalités contre le radon » de l'Association pulmonaire du Québec

Sur la proposition de Vanessa Lemoine
Appuyée par Isabelle Hébert
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents de participer à la campagne « Villes et municipalités contre le radon » de l'Association pulmonaire du Québec par des initiatives propres à la Municipalité, soit la publication d'un article dans le journal municipal et l'ajout d'un lien sur le site web de la Municipalité.

Demande de dons – Centraide Richelieu-Yamaska

Sur la proposition de Vanessa Lemoine
Appuyée par Jean-Paul Chandonnet
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents de remettre un montant de 50 \$ à Centraide Richelieu-Yamaska.

Demande de dons – La Fabrique – Guignolée 2021

Sur la proposition de Vanessa Lemoine
Appuyée par Christine Langelier
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de remettre un don de 600,00 \$ à la Guignolée 2021 organisée par la Fabrique St-Bernard.

Émilie Petitclerc
Directrice générale et secrétaire-trésorière

La version complète des procès-verbaux incluant les comptes payables est accessible sur le site web de la Municipalité: saintbernarddemichaudville.qc.ca.

Le cancer de la prostate
Ne le vivez pas seul
Nos professionnels de la santé sont là pour vous

Clavardage en ligne
procure.ca

Ligne sans frais 7/7
1 855 899-2873

PROCURE
Habités au cœur de la prostate
The Force Against Prostate Cancer

NŒUDVEMBRE
2021

noeudvembre.ca



AVIS PUBLIC

Résultat de l'élection—Scrutin du 7 novembre 2021

AVIS PUBLIC est par la présente donné, par Émilie Petitclerc, présidente d'élection que, après avoir pris connaissance des résultats complets de l'élection, les personnes suivantes ont été élues aux postes ci-après mentionnés:

Poste	Nom de la personne proclamée élue
Maire	Guy Robert
Conseiller no 1	Hugo Laporte
Conseillère no 2	Vanessa Lemoine
Conseiller no 3	Jean-Paul Chandonnet
Conseillère no 4	Isabelle Hébert
Conseillère no 5	Christine Langelier
Conseiller no 6	Léonard Gaudette

DONNÉ à Saint-Bernard-de-Michaudville,
Ce 12^e jour du mois de novembre 2021.

Émilie Petitclerc
Présidente d'élection



AVIS PUBLIC

Séance extraordinaire du conseil le 6 décembre 2021 pour l'adoption du budget 2022 et l'adoption du programme triennal d'immobilisations 2022-2023-2024

AVIS est donné que le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville adoptera le budget pour l'exercice financier 2022 ainsi que le programme triennal d'immobilisations pour les années 2022-2023-2024 lors d'une séance extraordinaire qui se tiendra le lundi 6 décembre 2021, à 19 h 30, à la salle du conseil (390, rue Principale à Saint-Bernard-de-Michaudville).

A l'ordre du jour :

1. Ouverture de la réunion
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du budget pour l'exercice financier 2022
4. Adoption du programme des dépenses en immobilisations pour 2022-2023-2024
5. Période de questions
6. Levée de l'assemblée

Les délibérations du conseil et la période de questions, lors de cette séance, porteront exclusivement sur le budget 2022 et le programme triennal d'immobilisation 2022-2023-2024.

Vous pouvez faire parvenir vos questions à la directrice générale par courriel à l'adresse : dgstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca avant 16 h 30 le jour de la séance.

DONNÉ à Saint-Bernard-de-Michaudville,
Ce 16^e jour du mois novembre 2021

Émilie Petitclerc
Directrice générale et secrétaire-trésorière



AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION MODIFICATION DU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 2017-02 (Projet de règlement n° 2021-12)

À TOUTES LES PERSONNES HABLES À VOTER ET SUSCEPTIBLES D'ÊTRE INTÉRESSÉES PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT N° 2021-12 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 2017-02 :

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée:

Que le Conseil municipal a adopté à sa séance du 15 novembre 2021, premier projet de règlement numéro 2021-12 amendant le règlement numéro 2017-02 intitulé règlement de zonage pour modifier la zone H-104 afin de permettre la construction de minimaisons, qu'il tiendra une assemblée publique de consultation le 6 décembre 2021, à 19 h 00 à la salle du conseil municipal située au 390, rue Principale à Saint-Bernard-de-Michaudville, en conformité des dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (LRQ, c. A-19.1);

Que l'objet du projet de règlement modifiant le règlement d'urbanisme vise à :

- La modification de la grille d'usage de la zone H-104 afin de permettre à nouveau la construction de minimaisons.

Qu'au cours de cette assemblée publique de consultation, le maire ou un membre du conseil désigné par ce dernier expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet;

Que le 3e dispositif de l'*Arrêté du ministre de la Santé et des Services sociaux* numéro 2021-054 du 16 juillet 2021 indique que toute procédure, autre que référendaire faisant partie du

processus décisionnel d'un organisme municipal et impliquant le déplacement ou le rassemblement de citoyens doit être accompagnée d'une consultation écrite, annoncée au préalable par un avis public, qui prend fin au même moment que la procédure qu'elle accompagne.

Que les questions et commentaires concernant ce projet de règlement peuvent être reçus par écrit au plus tard le 6 décembre 2021 à 19 h 00, à l'attention de Mme Émilie Petitclerc, directrice générale, à l'adresse courriel suivante : dgstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca ou par la poste au 390, rue Principale à Saint-Bernard-de-Michaudville, Québec, J0H 1C0, en incluant obligatoirement toutes les informations suivantes :

- ⇒ Nom et prénom
- ⇒ Adresse résidentielle
- ⇒ Numéro de téléphone de jour
- ⇒ Adresse courriel

Certaines normes réglementaires contiennent des dispositions qui sont propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Le projet de règlement est disponible sur le site internet de la Municipalité ou sur demande par courriel au dgstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca.

Donné à Saint-Bernard-de-Michaudville,
Ce 16 novembre 2021.

Émilie Petitclerc
Directrice générale et secrétaire-trésorière

DE L'AIDE AU BOUT DU FIL
24 H SUR 24 – 7 JOURS SUR 7


SOS
VIOLENCE
CONJUGALE

514 873-9010
1 800 363-9010

www.sosviolenceconjugale.ca

**AVIS PUBLIC****AUX PERSONNES INTÉRESSÉES PAR UNE DEMANDE DE PERMIS EN VUE
DE LA CONSTRUCTION D'UN NOUVEL ÉLEVAGE PORCIN**

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Le 9 novembre 2021 cette demande a été jugée conforme au règlement de zonage local numéro 2011-R-195 de la municipalité de Saint-Denis-de-Richelieu. La demande a également été jugée conforme par le Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les Changements climatiques par l'obtention d'un Certificat d'autorisation.

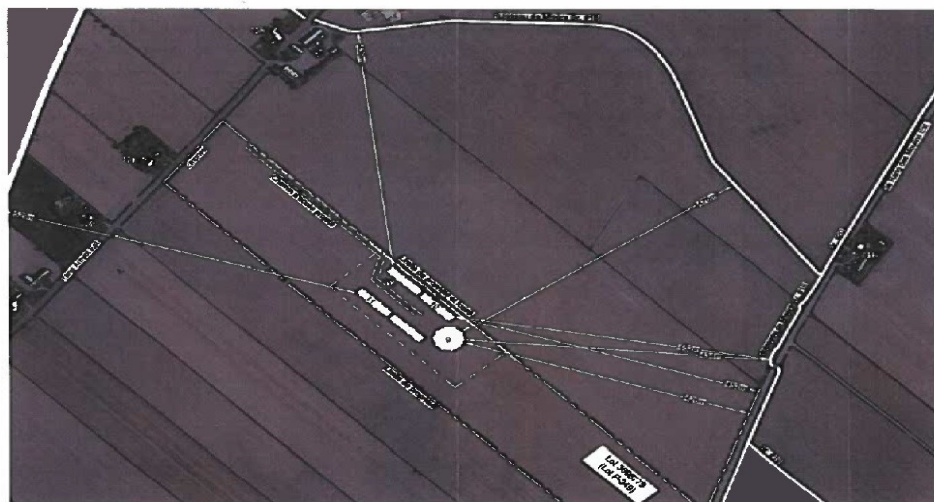
Une assemblée publique de consultation aura lieu le 2 décembre 2021 à 19h00, au gymnase de l'École St-Denis situé au 290 rue du Collège, St-Denis-sur-Richelieu. L'objet de cette assemblée est de recueillir les commentaires des citoyens en vue de déterminer si le projet d'élevage porcin sera assujéti à certaines conditions prévues à l'article 165.4.13 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*. Au cours de cette assemblée, le projet sera présenté et une commission accueillera les questions et les commentaires sur ce projet.

Les documents produits par le demandeur peuvent être consultés au 129 avenue Yamaska jusqu'au 17 décembre 2021 durant les heures d'ouverture du bureau municipal soit le lundi au jeudi, de 8h30 à 12h00 et 13h00 à 16h30 et le vendredi de 8h30 à 12h00 et 13h00 à 16h00.


Les commentaires écrits pourront être reçus séance tenante par la commission ou être reçus aux bureaux de la municipalité de Saint-Denis-sur-Richelieu jusqu'au 17 décembre 2021, au 129 avenue Yamaska ou par courriel au urbanisme@msdsr.com.

Le projet d'élevage vise l'implantation d'un nouveau lieu d'élevage de 3 996 porcs à l'engraissement réparti dans deux nouveaux bâtiments d'élevage (bâtiments «10» et «11» sur le plan A) et l'ajout d'un réservoir à lisier (bâtiment «9» sur le plan A). La demande est effectuée par Pierre-Luc et Maxime Archambault, représentant des Fermes 1837 inc située sur le lot 3 698 775, rang Amyot Est, Saint-Denis-sur-Richelieu.

PLAN A



DONNÉ À SAINT-DENIS-SUR-RICHELIEU, CE 16^e jour de novembre 2021.


Jonathan Lessard, ing.
Directeur général et secrétaire-trésorier

Info municipale

Télétravail et séances ouvertes au public

Le bureau municipal est ouvert du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30, mais les employés administratifs peuvent être en télétravail au besoin. Nous vous recommandons de favoriser les communications par téléphone ou par courriel, les employés vous répondront durant les heures ouvrables. Les coordonnées du personnel se trouvent à la dernière page du journal et sur notre site web, dans la section « Personnel municipal » de l'onglet « Services municipaux ».

La prochaine séance ordinaire du conseil se tiendra le lundi 6 décembre 2021 à 20 h 00 à la salle du conseil (390, rue Principale). L'ordre du jour paraîtra le jeudi précédent sur le site internet de la Municipalité. Toute question peut être envoyée par courriel au : dgstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca. Le procès-verbal sera déposé sur le site au courant de la semaine qui suivra. Si vous voulez assister à la séance, vous devez vous inscrire en contactant la directrice générale avant midi le jour de la séance.

Avez-vous payé toutes vos taxes ?

Comme le veut l'article 1022 du Code municipal, la directrice générale déposera au conseil, le lundi 6 décembre prochain, la liste des personnes endettées pour taxes envers la Municipalité. Par la suite, cette liste pourrait être transmise au bureau de la MRC des Maskoutains afin que les immeubles soient vendus pour défaut de paiement de taxes (art. 1023 C.M.). Les personnes se trouvant sur cette liste recevront une lettre par la poste. Vous n'êtes pas certain de votre état de compte ? Communiquez avec Mme Dominique Plouffe au 450-792-3190 option 2 ou par courriel: munstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca.

Stationnement dans les rues la nuit interdit en hiver



Afin de ne pas gêner la circulation des camions effectuant l'enlèvement de la neige, nous tenons à vous rappeler qu'il est interdit de stationner ou d'immobiliser son véhicule sur le chemin public entre 0 h 00 (minuit) et 7 h 00 du **1^{er} novembre au 31 mars inclusivement** et ce, sur tout le territoire de la municipalité. La présente interdiction est levée pour les dates suivantes: les 24, 25, 26 et 31 décembre ainsi que les 1^{er} et 2 janvier (article 6, Règ. RM330)

Inscription au système d'alerte à la population



La Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville a mis en place un système d'alerte automatisé qui permettra de joindre la population en cas d'urgence. Par exemple : message en cas d'évacuation, d'avis d'ébullition de l'eau, d'interruption de l'alimentation en eau, etc.

Inscrivez-vous sur notre site: saintbernarddemichaudville.qc.ca. Besoin d'aide pour vous inscrire ? Contactez le bureau municipal: secadjstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca ou 450-792-3190 #1.

Quoi faire avec les branches tombées sur votre terrain

Les branches de moins d'un pouce peuvent être déposées dans le bac brun (compost). Pour les plus gros diamètres ou de grandes quantités, vous pouvez les apporter au dépôt municipal de la ville de Saint-Hyacinthe. Les branches de 8 à 10 pouces de diamètre et moins (diamètre maximal de 20 cm) peuvent être apportées toute l'année. C'est un service gratuit est offert aux résidents membres de la MRC des Maskoutains, mais il est interdit aux entreprises. Présentez-vous au dépôt avec une remorque domestique non couverte afin que le contenu soit visible. Il est interdit d'y apporter des débris de démolition, du béton, des briques, de la pierre, des souches, des résidus de bois ou tout autre matériau.

Adresse : 1000, rue Lemire, Saint-Hyacinthe

Heures d'ouvertures : Lundi au jeudi : 8 h à 16 h 15 et Vendredi : 8 h à 12 h 45



Info municipale

Départ à la retraite: un petit mot de Sylvie



Juste un petit mot pour vous informer que le 2 décembre prochain je quitterai mes fonctions à la municipalité après 27 ans de service.

Je tenais à vous témoigner la chance que j'ai eu à travailler avec de merveilleuses personnes au sein des différents conseils, comités et organismes. Tout cela fut pour moi une expérience professionnelle pleine de richesse et d'intensité. Merci à chacun et chacune d'entre vous.

Et que dire de mes collègues de travail sur qui j'ai pu compter au fil des années pour offrir un service de qualité à la collectivité : merci pour votre précieuse collaboration. Je partirai le cœur rempli de merveilleux souvenirs de nos échanges lors de nos pauses café/biscuit et de nos dîners de fête pizza végété/bacon. Vous allez me manquer.

Mais surtout, je tenais à vous dire merci à vous citoyens et citoyennes de la municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville. Ce fut un privilège pour moi d'apprendre à vous connaître, à vous écouter, à discuter toujours dans un respect mutuel, avec vous tous et toutes. Être à votre service a été un réel plaisir pour moi. Je garderai de très bons souvenirs de cette période de ma vie.

Une belle retraite m'attend enfin je l'espère pour relaxer, pour prendre le temps de vivre et pour profiter davantage de ceux que j'aime. Mais, mon père me disait : « À la retraite finit les vacances et les congés fériés, tu n'en auras plus ». D'autres ont aussi ajouté : « Tu vas voir la retraite ça ne va pas être de tout repos, que du travail en prévision ». Alors là je vous envie mes collègues chanceux 😊.

Au plaisir de vous revoir lors des différentes activités.

Sylvie Chaput

Reconnaissance des années de service de nos anciens élus



Lors du dernier congrès, la Fédération québécoise des municipalités (FQM) a honoré les élus qui ont cumulé plus de 20 ans de vie municipale. Parmi eux se trouvaient nos élus bermigeois qui ont pris leur retraite du monde municipal cette année : M. Mario Jussaume et Mme Francine Morin. Monsieur Jussaume a cumulé 27 années au service des citoyens en tant que conseiller. Madame Morin a quant à elle offert 34 années en tant que conseillère, puis maire et préfète.

Homme de cœur, Mario Jussaume a eu pour objectif d'améliorer le sort de ses concitoyens et concitoyennes. Il a travaillé au sein de la MRC des Maskoutains afin de représenter la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville ainsi que sur le comité de cours d'eau et de voirie. Il a également travaillé comme substitut à la Régie intermunicipale d'Acton et de Maskoutains. Il a su mettre son expérience au service de sa communauté.

Rassembleuse et impliquée, Francine Morin a fait preuve d'une grande passion pour sa région. Elle a mis à profit sa grande ouverture d'esprit et son souci de favoriser le bien-être de tous les citoyennes et citoyens pour œuvrer sur plusieurs fronts, dont l'immigration, le patrimoine, le développement économique, la famille, les aînés et la lutte contre la pauvreté.

De tout cœur, nous vous remercions tous les deux d'avoir mis vos talents au service de notre communauté. Nous saluons votre engagement et votre contribution à la qualité de vie des Bermigeois et Bermigeoises.

Présentation de votre conseil municipal 2021-2025

Comme toutes les municipalités du Québec, Saint-Bernard-de-Michaudville a vécu des élections générales. Suite aux résultats du scrutin, le conseil municipal bermigeois a quelque peu changé. Certains membres sont toujours en poste, d'autres sont revenus après une pause et d'autres vivront une toute nouvelle expérience.

Afin de permettre à la population de mieux les connaître, les membres du conseil élus en 2021 vous ont écrit quelques lignes pour se présenter.

N'hésitez pas à faire appel à eux pour émettre des commentaires et suggestions sur les services municipaux ou pour présenter des projets. Le maire, les conseillers et les conseillères sont là pour vous représenter. Leur rôle est de s'assurer que les services offerts répondent à vos besoins en tant que communauté.

Conseiller poste no 1: Hugo Laporte

Natif de Saint-Bernard-de-Michaudville, j'ai été quelques années à vivre à l'extérieur de notre belle municipalité. Il était donc normal pour moi de revenir aux sources et je m'y suis réinstallé il y a maintenant six ans.

Pendant plusieurs années, j'ai été impliqué au sein du conseil d'administration de la Caisse Desjardins de la municipalité et ensuite, lors de la fusion de celle-ci, avec d'autres centres de services de la région. J'ai été aussi membre des loisirs.

Aujourd'hui, je suis directeur dans une entreprise manufacturière et j'exploite, avec ma famille, une entreprise en grandes cultures.

J'aime ma communauté et les gens qui la forment et je suis très honoré de pouvoir m'impliquer de nouveau, mais cette fois en tant que conseiller municipal.

Maire : Guy Robert

Chères citoyennes, chers citoyens

En un premier temps, je veux vous remercier de votre confiance le 7 novembre dernier.

Vous êtes tout près de 55% des électeurs qui ont exercé leur droit de vote. Un signe que votre municipalité vous tient à cœur.

J'ai aussi compris que le mandat que vous m'avez confié pour les quatre prochaines années sera rempli de défis. Soyez certains que je serai à l'écoute de vos préoccupations et que je défendrai vos intérêts.

Je suis heureux de rejoindre les autres joueuses et joueurs de l'équipe du conseil. Nous sommes déjà à l'œuvre pour prendre connaissance des dossiers en cours afin de les faire avancer et les mener à terme.

Je tiens personnellement à remercier Mme Emmanuelle Bagg pour sa course à la mairie et ses 8 années à titre de conseillère au service de la Municipalité. Un gros MERCI à Mme Francine Morin et à M. Mario Jussaume pour leurs nombreuses années d'implication dans notre communauté.

En terminant, encore merci pour votre appui, soyez assurés que les membres du conseil et moi allons travailler avec ardeur pour faire avancer votre municipalité.

Conseillère poste no 2: Vanessa Lemoine

Je me présente, Vanessa Lemoine, conseillère au poste no 2. Mère de trois merveilleux enfants, gestionnaire au Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe et étudiante universitaire résumant la vie active que je mène. Parmi tous mes projets, la Municipalité me tient particulièrement à cœur et m'investir à titre de conseillère représente la possibilité d'offrir un environnement agréable, invitant et sécuritaire pour ma famille. Habitant le village depuis bientôt 7 ans, j'ai littéralement eu un coup de foudre pour cette magnifique communauté.

Présentation de votre conseil municipal 2021-2025

Conseiller poste no 3: Jean-Paul Chandonnet

Je me présente; Jean Paul Chandonnet, citoyen de Saint-Bernard-De-Michaudville depuis plus de 30 ans et conseiller numéro 3 depuis 2018. Je suis délégué à la sécurité publique et délégué au comité consultatif en urbanisation. Je suis au conseil de la Municipalité pour vous représenter, alors n'hésitez pas à me contacter pour vos questions, suggestions ou inquiétudes au sujet des affaires municipales.

Conseillère poste no 5: Christine Langelier

Je me présente, Christine Langelier, résidente depuis plus de 10 ans dans la magnifique municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville. Pour que vous puissiez m'identifier plus facilement, on me surnomme souvent Mme Wapiti. Copropriétaire de la ferme La Vallée du wapiti avec mon mari, Mathieu Lavallée, je souhaite de tout mon coeur de transmettre ma passion pour l'agriculture à mes deux garçons, Sam (5 ans) et Louis (10 ans). Enfin, je travaille avec la merveilleuse clientèle enfantine: je suis éducatrice en milieu scolaire à l'école aux Quatre-Vents. Comme vous voyez, j'arrime mes deux emplois et cela me convient très bien, j'adore m'impliquer dans plusieurs projets en même temps.

Dynamique, impliquée et entrepreneuse, je crois que je vais m'épanouir en étant conseillère municipale. Je pense aussi que je peux apporter de nouvelles idées enrichissantes afin d'améliorer le bien-être des citoyens de Saint-Bernard. N'hésitez pas à venir me voir si vous avez des suggestions!

Conseillère poste no 4: Isabelle Hébert

Je me nomme Isabelle Hébert et je suis conseillère de Saint-Bernard, depuis 2017. Pour me présenter un peu, je suis native de Saint-Bernard, je suis agricultrice en production ovine et mère de trois grands adultes. Je suis active et impliquée auprès de la communauté bermigeoise par mon travail au sein du comité des loisirs depuis 2006. Je suis membre de l'OTJ St-Bernard pour offrir des activités diversifiées et stimulantes pour tous. En 2016, j'ai d'ailleurs reçu la reconnaissance Bénévole dans l'âme de la part de la Municipalité. Le bénévolat fait partie de mes valeurs.

Mon rôle est de vous représenter autour de la table de conseil. Je suis à l'écoute et disponible pour entendre vos préoccupations.

Conseiller poste no 6: Léonard Gaudette

Mécanicien de formation, j'ai travaillé depuis plus de 30 ans comme mécanicien, aviseur technique, gérant de service et de retour en mécanique au Garage Morin et Frères, ici à Saint-Bernard. Maintenant, je suis à mi-temps et je prépare ma retraite. J'ai été impliqué en tant que marguillier et au comité des Loisirs. Conseiller municipal de 1988 à 2012, je reviens en poste cette année pour être au service de ma communauté.





Chronique de l'inspecteur

Inspection - Urbanisme - Permis - CPTAQ— Suivi de dossier

Les abris temporaires

Avec l'hiver qui s'installe et les premiers flocons qui tomberont, certains d'entre vous procéderont à l'installation de leur abri temporaire (communément appelé « tempo »).

Voici l'article 8.6 du règlement 2017-02 et les normes concernant ces abris :

8.6 Autres abris temporaires



Il est permis d'installer un abri temporaire pour une fin autre que le stationnement d'un véhicule sous réserve de respecter les conditions suivantes :

1. *L'abri n'est autorisé que dans les cours latérales ou arrière;*
2. *L'abri doit être situé à au moins 1,5 mètre de toute ligne de propriété ;*
3. *L'abri est autorisé du 15 octobre d'une année au 15 mai de l'année suivante. Hors de cette période, l'abri temporaire et l'ensemble de sa structure doivent être enlevés;*
4. *Un (1) seul abri temporaire pour une fin autre que le stationnement est autorisé par terrain.*

Bonne installation et un beau début d'hiver à tous et toutes !

Alexandre Thibault, inspecteur en bâtiment

Présent sur rendez-vous seulement les mercredis de 8 h à 12 h

Courriel: inspecteurstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca

Laissez un message en appelant au 450-792-3190 option 1

LA CAMPAGNE, C'EST BEAU
MAIS PAS D'AUTO, C'EST LOIN!

espace.
carrière

Carrefour
jeunesse-emploi
maskoutain

Secrétariat
à la jeunesse

Québec



PAS DE PROBLÈME, ON VIENT À TOI
POUR TA RECHERCHE D'EMPLOI

450 771-4500 ou accueil@espacecarriere.org



O.T.J. St-Bernard Inc.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE L'O.T.J. ST-BERNARD INC. Mardi 7 décembre 2021 à 19 h 30 Pavillon des Loisirs (902, rue des Loisirs)

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière assemblée annuelle
4. Rapport des activités tenues à ce jour
5. Dépôt et approbation du rapport annuel au 31 octobre 2021
6. Présentation des états financiers et du rapport du vérificateur
7. Adoption des états financiers
8. Nomination du vérificateur
9. Nomination d'un président et d'une secrétaire d'élection
10. Élection des nouveaux administrateurs
11. Période de questions
12. Levée de l'assemblée



SONDAGE SUR LE TOURNOI DE BALLON-BALAI

Étant donné les mesures actuelles, les joueurs et joueuses devront présenter un passport vaccinal pour être autorisés à participer au tournoi.

Souhaitez-vous qu'il y ait un tournoi de ballon-balai en 2022 ?

Si vous avez votre passeport, allez-vous faire partie d'une équipe ?

****S'il n'y a pas assez de joueurs, le tournoi sera annulé pour l'année 2022.****

Envoyez vos réponses par courriel: otjstbernard@mrcamskoutains.qc.ca ou par téléphone: 450-792-3190 #4 ou sur la page Facebook de l'OTJ St-Bernard.



O.T.J. St-Bernard Inc.

Concours de la plus grosse citrouille



Semences qui ne lèvent pas, pucerons, sécheresse,... L'année a été difficile pour les jardiniers amateurs. De la trentaine de personnes inscrites au printemps, seulement 12 ont réussi à faire pousser une citrouille pour le concours.

Félicitations à M. Noël Cayer qui remporte le prix de la plus grosse citrouille ! Elle pesait 62 livres. Il gagne des cartes cadeaux Les Serres de l'Éden Inc. d'une valeur totale de 60\$ et 15\$ en argent comptant.

En 2^e place, Nathalie Piette avec sa citrouille de 61 livres remporte des cartes cadeaux de Villiard - Serres & Jardins, une valeur totale de 50\$.

En 3^e place, la citrouille de 52 livres de Marcel Daigle lui permet de gagner une carte cadeau Les Serres de l'Éden Inc. d'une valeur de 30\$.

C'est Valérie Bouclin qui a remporté le prix de participation qui a été tiré au hasard parmi les participants. Elle se mérite une carte cadeau de Villiard - Serres & Jardins d'une valeur de 25\$.

Merci à Stéphane et Josée pour leur balance!

Merci à Villiard - Serres & Jardins et aux Serres de l'Éden Inc. de leur contribution !

Merci aux bénévoles qui ont effectué la pesée !

Merci à tous ceux qui ont participé au concours !

On se donne rendez-vous l'an prochain !



Cours de techniques d'autodéfense

Les lundis à 19 h 00 à l'église à partir du 10 janvier 2022

Apprenez diverses stratégies qui vous aideront à répondre aux différentes formes de violence afin de garder le contrôle dans des situations d'agression.

Coût par séance: 12 \$

Coût pour la session (12 cours): 120 \$

Prix spécial pour une session en famille (2 adultes et 2 enfants): 440 \$*

* 108 \$ par enfant supplémentaire

Inscription et informations :

 vicky.c.lord@gmail.com ou  450-779-6867



Passeport vaccinal obligatoire en raison des mesures sanitaires en vigueur.



La Bibliothèque est ouverte tous les jeudis de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30 ainsi que de 18 h 30 à 20 h 00. Le port du masque est obligatoire.

Suivez notre page Facebook afin d'être à l'affût des nouveautés, des changements d'horaire et de procédure. N'oubliez pas les ressources numériques gratuites sur notre site web: livres, revues, formations, musique, etc.

facebook.com/bibliostbernarddemichaudville/

Site web: mabibliotheque.ca/bernard

Téléphone: 450-792-3190 #4

N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions d'achat de livres !

Quelques nouveautés en bibliothèque...



RADIO-CANADA présente

Salon du livre de Montréal

13 au 28 nov 2021
Dans la ville et en ligne

25 au 28 nov 2021
Au Palais des congrès de Montréal

salondulivredemontreal.com



Visitez notre site web pour des ressources numériques : mabibliotheque.ca/bernard (section catalogue)



LIRE, TU TROUVES ÇA PLATE? À GO, ON LIT!

Redécouvre la lecture comme tu ne l'as jamais vue!
Fais le quiz au agol.ca/quiz.

#EATON 2021
#NORISS (0)
#KEVIN RAPHAEL (0)
#LUDOVINE REDING (0)

VALÉRIE CHEVALIER (0)
LUDOVINE REDING (0)

FAIS LE QUIZ

PREL

La popote roulante

Le Centre d'Action Bénévole de St-Hyacinthe offre le service de Popote roulante qui consiste en la livraison de repas à domicile au coût de 7,25 \$ du repas. Les mets sont cuisinés à partir d'aliments achetés frais pour offrir un menu sain et varié. On vous remet à l'avance un calendrier des menus. Si vous êtes âgé de 65 ans et plus, ou si vous êtes une personne en perte d'autonomie, ou encore si vous êtes le proche-aidant d'une personne en perte d'autonomie, la Popote roulante, c'est pour vous !

N'hésitez pas à nous contacter : 450-773-4966 poste 35. Pour informations : Robert Perreault 450-792-2270

Conférences gratuites en ligne pour les membres de la FADOQ

Réserver votre place pour assister à des conférences **virtuelles**: <https://fadogry.ca/ateliers-et-conferences>

Présentation de l'encyclique « Laudato si »

J'ose aujourd'hui venir vous présenter ce document du Pape François écrit il y a 5 ans et adressé, comme il le dit lui-même, à toutes les personnes de bonne volonté, sans égard à leur appartenance religieuse. Le document porte sur la préservation de « notre maison commune », la planète terre sur laquelle nous vivons. Il demeure toujours d'actualité.

Chapitre 1 : « Ce qui se passe dans notre maison commune »

Ici, je cite des paragraphes numérotés du premier chapitre du texte du pape François, qui portent à réflexion sur notre monde et notre environnement :

22. On n'est pas encore arrivé à adopter un modèle circulaire de production qui assure des ressources pour tous, comme pour les générations futures, et qui suppose de limiter au maximum l'utilisation des ressources non renouvelables, d'en modérer la consommation, de maximiser l'efficacité de leur exploitation, de les réutiliser et de les recycler.

25. Le changement climatique est un problème global aux graves répercussions environnementales, sociales, économiques, distributives ainsi que politiques, et constitue l'un des principaux défis actuels pour l'humanité.

31. Certaines études ont alerté sur la possibilité de souffrir d'une pénurie aiguë d'eau dans quelques décennies, si on n'agit pas en urgence. Les impacts sur l'environnement pourraient affecter des milliers de millions de personnes, et il est prévisible que le contrôle de l'eau par de grandes entreprises mondiales deviendra l'une des principales sources de conflits de ce siècle.

36. La sauvegarde des écosystèmes suppose un regard qui aille au-delà de l'immédiat, car lorsqu'on cherche seulement un rendement économique rapide et facile, leur préservation n'intéresse réellement personne. Mais le coût des dommages occasionnés par la négligence égoïste est beaucoup plus élevé que le bénéfice économique qui peut en être obtenu.

43. Si nous tenons compte du fait que l'être humain est aussi une créature de ce monde, qui a le droit de vivre et d'être heureux, et qui de plus a une dignité éminente, nous ne pouvons pas ne pas prendre en considération les effets de la dégradation de l'environnement, du modèle actuel de développement et de la culture du déchet, sur la vie des personnes.

50. Accuser l'augmentation de la population et non le consumérisme extrême et sélectif de certains est une façon de ne pas affronter les problèmes... En outre, nous savons qu'on gaspille approximativement un tiers des aliments qui sont produits, et «que lorsque l'on jette de la nourriture, c'est comme si l'on volait la nourriture à la table du pauvre».

54. La faiblesse de la réaction politique internationale est frappante. Il y a trop d'intérêts particuliers, et très facilement l'intérêt économique arrive à prévaloir sur le bien commun et à manipuler l'information pour ne pas voir ses projets affectés.

Suite à la présentation de ce document d'actualité, je vous offre la possibilité de vous joindre à un groupe de discussion, par zoom, à partir de la fin novembre. C'est gratuit et je fournis les textes. Il vous suffit d'être intéressés et de vous inscrire en communiquant avec moi à l'adresse courriel suivante :

lebermigeois@yahoo.ca

Robert Perreault, agent de pastorale



Lucienne nous a quittés

Mme Lucienne Desrosiers Morin est décédée en octobre dernier, nous voulons offrir nos plus sincères condoléances à ses enfants et à la famille éprouvée. Nous ne pouvons oublier que Mme Lucienne Morin est une grande pionnière de notre Club de l'Âge d'Or, fondé en juillet 1981. En effet, elle remettait le 15 février 2000, sa démission comme présidente du club, après 19 ans sur le conseil. Nos aînés se rappellent des soupers organisés dans ce qui était notre local à l'époque, soit au sous-sol de la Caisse. Lucienne appréciait la collaboration d'Aline Daigle pour organiser ses activités. Comme présidente, elle a organisé plusieurs voyages en autobus, des soirées de bingo, des parties de cartes, la liste des anniversaires inscrite au tableau d'honneur, etc... En plus de s'être investie auprès des gens de l'Âge d'Or, Lucienne a trouvé le temps de faire du bénévolat, comme de la sollicitation pour la Croix-Rouge canadienne. Même déménagée à St-Hyacinthe, on l'a encore retrouvée impliquée pendant plusieurs années. Merci à toi Lucienne, pour ce que tu as apporté à nos aînés, un grand merci pour ce que tu as apporté à la communauté de St-Bernard !



INFO-MADA

Et si bouger aidait votre santé mentale

(source : <http://move50plus.ca/>)

Selon l'Organisation mondiale de la santé, « la santé mentale est un état de bien-être dans lequel une personne peut se réaliser, surmonter les tensions normales de la vie, accomplir un travail productif et contribuer à la vie de sa communauté ».

Au Québec les personnes âgées consomment deux fois plus d'antidépresseurs que les adultes d'âge moyen, sans toutefois faire d'autres démarches auprès des professionnels de la santé comme les psychologues ou psychiatres.

Et s'il existait d'autres stratégies pour aider à mieux gérer les troubles de l'humeur comme la bipolarité, le trouble anxieux, la dépression et même la schizophrénie ?

L'activité physique est désormais reconnue et prescrite en tant que moyen pour améliorer la santé mentale. Ses bénéfices sont immédiats, sans effets secondaires et accessible en tout temps !

Si vous vivez avec une problématique de santé mentale, l'exercice régulier à raison de 20 à 30 minutes par jour peut vous aider à :

- Améliorer votre humeur et votre niveau d'énergie

- Vous aide à reprendre le contrôle sur votre santé physique, votre poids et instaure un sentiment de fierté et d'estime de soi
- Aide à améliorer la capacité de concentration
- Aide à améliorer la qualité du sommeil.
- Aide à gérer avec plus de facilité les situations de stress.
- Vous aide à socialiser lorsque vous vous joignez à un groupe.
- L'exercice en plein air vous aide à passer les blues de l'automne et de l'hiver en augmentant votre exposition à la lumière du jour.

Parlez-en à votre médecin, votre pharmacien et surtout votre kinésiologue ! l'expression « Un esprit sain dans un corps sain » prendra alors tout son sens !



Marie-Noëlle Fontaine, B.Sc.
Kinésiologue en communauté.
www.mnfkinesiologue.com
www.move50plus.ca

VACCINATION ANTIGRIPPALE 2021

Pour prendre rendez-vous dans l'une des municipalités suivantes :

Points de vaccination	Date	Pour les municipalités
Saint-Pie Pavillon des loisirs 165, rue Lacasse	17 novembre et 15 décembre	Saint-Pie
Saint-Damase Complexe sportif 105, rue Sainte-Anne	19 novembre	Saint-Damase, Sainte-Madeleine et Sainte-Marie-Madeleine
Saint-Liboire Caserne incendie 162, rue Gabriel Stationnement et entrée à l'arrière, par la rue Parent	21 novembre	Saint-Liboire, Sainte-Hélène-de-Bagot, Saint-Simon et Saint-Valérien-de-Milton
Saint-Hugues Salle municipale 390, rue Notre-Dame	24 novembre	Saint-Hugues, Saint-Barnabé-Sud, Saint-Jude, Saint-Louis, Saint-Bernard-de-Michaudville et Saint-Marcel-de-Richelieu
Saint-Jude Salle communautaire 930, rue du Centre	1^{er} décembre	Saint-Jude, Saint-Barnabé-Sud, Saint-Hugues, Saint-Louis, Saint-Bernard-de-Michaudville et Saint-Marcel-de-Richelieu
Sainte-Hélène-de-Bagot Chalet des loisirs 425, 6 ^e Avenue	10 décembre	Sainte-Hélène-de-Bagot, Saint-Liboire, Saint-Simon et Saint-Valérien-de-Milton

Vous pouvez réserver en ligne ou par téléphone à compter du 12 octobre :

www.santemevaccinngrippe.com

ou composer le

1 877 817-5279



Il est également possible de vous faire vacciner à Saint-Hyacinthe. Renseignez-vous!



PASSÉE DATE? 8 DÉCEMBRE À 20 H

UNE RÉFLEXION HUMORISTIQUE SUR LE VIEILLISSEMENT

BILLETS À **45 \$**

CENTRE DES ARTS SALLE DES JARDINS
450-778-3388
Une partie du billet soutiendra les services aux adultes / proches aidants de la MFM.

UNE INITIATIVE DE **Théâtre PARMINOÙ** et **MFM** LA MAISON DE LA FAMILLE DES MASKOUTAINS

Vous êtes un aîné? Vous vivez une situation difficile? On peut vous aider!

Projet **IMAGES** c'est:

- + Écoute
- + Accompagnement
- + Solutions, références

Peu importe votre situation:

- + Maltraitance, violence
- + Solitude
- + Détresse

Contactez: Annie Quintal, intervenante milieu aîné (MRC des Maskoutains)
450 502-4395 • Projet.images@gmail.com

Maskoutains Offert par: **C.I.J.M.**



Fabrique St-Bernard

AVIS DE CONVOCATION

Chers paroissiens,
Chères paroissiennes,

Prendre note qu'une assemblée des paroissiens de la paroisse de Saint-Bernard se tiendra le dimanche 12 décembre 2021 après la messe de 10 h 30 dans le but d'élire deux marguilliers(ères) en remplacement de M. Roger Berthiaume (non-rééligible) et de Mme Jacqueline Gaudette (rééligible) dont les mandats se termineront le 31 décembre 2024.

Donné à Saint-Bernard-de-Michaudville
Ce 14e jour de novembre 2021.

Pierre Cordeau, curé

LA GUIGNOLÉE : SAMEDI 4 DÉCEMBRE



La Guignolée de Saint-Bernard aura lieu le samedi 4 décembre en avant-midi. Des bénévoles cogneront à vos portes afin d'amasser des denrées non périssables et des dons en argent pour offrir des paniers de Noël aux familles qui en ont besoin. De plus, vos dons permettront d'assurer le service de dépannage alimentaire tout au long de l'année.

Le matin de la collecte, vous pouvez mettre vos sacs ou boîtes de denrées bien identifiés « Guignolée » à l'extérieur, devant votre porte d'entrée.

Merci à l'avance de votre grande générosité !

Si vous avez besoin d'aide alimentaire, vous pouvez contacter Mme Karine Monast au 450-792-2370. Soyez assurés que votre demande sera traitée en toute confidentialité.

COMPTOIR FAMILIAL OUVERT SUR RENDEZ-VOUS

Le comptoir est ouvert sur rendez-vous. Pour visiter le comptoir, envoyez un message sur la page Facebook du Comptoir ou appelez la responsable, Mme Suzanne Perreault: 579-443-2010.

Si vous voulez faire des dons de vêtements ou d'objets en dehors des heures d'ouverture, une boîte grise est à votre disposition sur le parvis de l'église. En raison du manque d'espace, les meubles sont refusés.

Assurez-vous que ce que vous donnez soit propre et encore utilisable puisque les bénévoles ne font pas de réparation. Lorsque vous laissez des objets ou des vêtements endommagés, vous augmentez la charge de travail des bénévoles. De plus, l'espace devient encombré dans une période où le comptoir ne peut pas être ouvert. Aidez les bénévoles en faisant le tri de vos vêtements et de vos objets avant de les donner. Merci de votre collaboration!

La famille nous tient à



Programme d'aide financière pour l'achat de couches lavables



Afin d'encourager l'utilisation de couches lavables, la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville offre une aide financière aux familles résidant sur son territoire qui ont un bébé âgé entre 0 et 12 mois, et qui ont fait l'achat de couches lavables neuves ou de tissus absorbants neufs à insérer dans les couches. Un remboursement de 50% du coût d'achat, jusqu'à un maximum de 100 \$ par enfant, sera accordé aux familles qui en feront la demande. Le formulaire est disponible sur notre site web ainsi qu'au bureau municipal.

Une naissance, un livre

Vous êtes parent d'un enfant d'un an ou moins? Abonnez-le à la Bibliothèque de Saint-Bernard et recevez une trousse de bébé-lecteur contenant un livre, un *Magazine Naître & Grandir* et d'autres belles surprises ! Offrez à votre enfant le plus beau des cadeaux : le goût des livres et de la lecture !

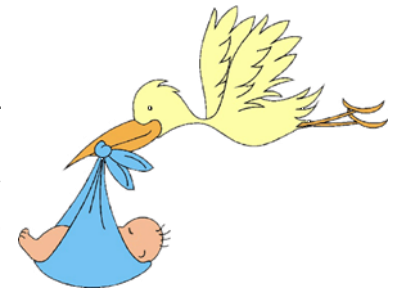
Informations: 450-792-3190 #4 ou messagerie Facebook de la Bibliothèque de St-Bernard de Michaudville



une naissance
"LIVRE"

Accueil des nouveaux bébés

Pour souligner l'arrivée de nouveaux bébés de l'année, la Municipalité offre un panier-cadeau et des informations aux parents concernant les services offerts sur le territoire. Ces paniers-cadeau sont remis chaque année lors de la fête de Noël organisée par l'OTJ St-Bernard en décembre. **Contactez le bureau municipal avant le 30 novembre pour vous inscrire: 450-792-3190 #1.**



Gardiennage

Gardiens avertis

Samuel Palardy, 16 ans, ou Sophie Palardy, 15 ans	579 443-2050
Mahéva Bouclin, 14 ans, ou Médrick Bouclin, 15 ans	450 792-2060
Lysane Ménard, 14 ans	579 443-9311

Services de garde en milieu familial

Garderie Les petites Lucieoles de St-Bernard Lucie Boissonneault, responsable 371, rue Principale	450 792-3360
Garderie Les petits Bermichoux Mélanie Cordeau, responsable 885, 4 ^e Rang	450 792-2086

Gardiens avertis recherchés

Tu as une formation de gardien averti et tu aimerais offrir tes services aux familles bermigeoises ?

Contacte le bureau municipal pour t'inscrire gratuitement à la liste de gardiens avertis qui paraît dans chaque numéro du journal municipal.

450-792-3190 #1 ou
secadjstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca

Si tu es inscrit, n'oublie pas de nous avertir des changements (âge, numéro de téléphone, retrait).



Maison des jeunes

1426, rue St-Pierre, Saint-Jude Téléphone : 450-250-2488
Site web: mdj4vents.wordpress.com

Viens rencontrer l'équipe d'intervenants / animateurs:

KATE, LILI-ROSE, CHARLY,
ROSALIE et SAM.

Tu as plus de 10 ans, on s'adresse à toi !

 <https://us02web.zoom.us/j/85409484057>

 <https://www.facebook.com/Maison-des-Jeunes-des-Quatre-Vents-196375134223/>

 <https://discord.gg/C4SmaXT>

Jeudi 15 h à 19 h	Vendredi 15 h à 21 h	Samedi 13 h 30 à 21 h	Dimanche 13 h 30 à 17 h 30	Lundi 15 h à 18 h
Projet Apprendre	Libre	Cuisine et ateliers	Ateliers, sorties et jeux	Projet Apprendre
Pour informations : 450-250-2488 #4				

APPRENDRE, C'EST TRIPPANT

est réalisé par les Alliances pour la solidarité, en collaboration avec le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale

SERVICE

Aide aux
apprentissages
scolaires par la
découverte de soi

Viens maîtriser tes notions en t'amusant avec nous

LUNDI 15 H-18 H

JEUDI 15 H-19 H



La MDJ offre un espace tranquille pour faire des devoirs et leçons. Des tuteurs formés par le CSSH sont là pour aider.

Remplir le document autorisation transport disponible sur mdj4vents.wordpress.com

Transport fourni pour avant et après le service. Appelle au 450 250-2488, poste 4 pour plus d'infos.

À la MDJ, nous appliquons le respect des mesures sanitaires en vigueur.

Québec 

Avec la participation financière de:



**COLLECTE DE
CANETTES ET BOUTEILLES
EN TOUT TEMPS DANS LA
GROSSE BOITE NOIRE DEVANT
LA TERRASSE AU PROFIT DE
LA MAISON DES JEUNES ET
DE LA CIEC.**



**Viens nous voir !
Plein d'activités t'attendent !**

Dimanche 28 novembre: fermeture des écocentres

La Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains désire rappeler à toute la population de ses municipalités membres que les écocentres de Saint-Hyacinthe et d'Acton Vale fermeront leurs portes le dimanche 28 novembre prochain, à moins que les conditions météorologiques forcent une fermeture prématurée de ceux-ci.

Les citoyens qui souhaitent disposer de certains résidus d'origine résidentielle, notamment de métaux, pneus déjantés et propres d'un diamètre inférieur à 45 pouces, résidus de bois, débris de construction ou de démolition, peintures, huiles, brique ou béton, matériel électronique ou informatique, sont donc invités à en disposer avant cette date. Au cours de la période hivernale, ceux et celles qui souhaiteraient se départir de tels résidus devront communiquer avec un entrepreneur privé mais des frais seront à prévoir.

Les écocentres sont accessibles gratuitement, sur présentation d'une preuve de résidence, et ils sont réservés exclusivement aux citoyens des municipalités membres de la Régie. Considé-

rant la configuration de ceux-ci et pour des motifs de sécurité, les remorques d'une dimension supérieure à 4 x 8 pieds ne sont pas admises sur le site de l'écocentre de Saint-Hyacinthe et de 5 x 10 pieds à celui d'Acton Vale. Les visites sont limitées à une par jour, par citoyen et afin de réduire le temps d'attente, il est recommandé aux utilisateurs des écocentres de trier leurs résidus par types de matières avant d'arriver sur les lieux et de se faire assister par un parent ou un ami pour procéder plus rapidement au déchargement des véhicules, le personnel de la Régie n'étant pas autorisé à procéder au déchargement.

Les écocentres sont situés à Saint-Hyacinthe au 1880, rue Brouillette et à Acton Vale au 68, rue Noël-Lecomte. Ils sont ouverts tous les samedis et dimanches de 8h30 à 16h30 et celui de Saint-Hyacinthe est également ouvert les vendredis aux mêmes heures.

Pour plus de renseignements, vous pouvez téléphoner à la Régie au : 450 774-2350 ou vous rendre sur le site internet de la Régie au www.riam.quebec.

Calendrier des collectes 2022: regardez dans votre Publisac du 7-8 décembre

La nouvelle année arrive à grands pas et votre calendrier de la Régie, outil essentiel pour la gestion de vos matières résiduelles, vous sera livré dès les premiers jours de décembre par l'entremise du Publisac. Surveillez attentivement son arrivée puisque ce calendrier est conçu pour faciliter le repérage visuel des différents jours de collecte. Dans le contexte où certains citoyens ne reçoivent pas le Publisac, il sera également possible de se le procurer en version papier auprès de votre municipalité ou de le consulter en ligne sur le site internet de la Régie au www.riam.quebec, à compter du mois de janvier 2022. Cet outil favorise l'utilisation efficace de l'ensemble des services de collecte des matières résiduelles, recyclables ou organiques qui sont offerts. De plus, il est également recommandé de se référer en tout temps au site Internet de la Régie afin d'obtenir de nombreuses informations à propos la Régie et de ses services.

Encore cette année, la Régie est fière de transmettre son calendrier à l'ensemble des citoyens de ses municipalités membres. Comme le mentionnait M. Alain Jobin, président de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains : « La Régie tient à fournir des outils de communication accessibles et performants aux citoyens de ses municipalités membres afin de favoriser une utilisation optimale des services offerts. Notre personnel est toujours disponible pour vous accompagner et pour répondre à vos questions relativement à la gestion de vos matières résiduelles. Ils peuvent être rejoints au 450 774-2350 ». Au moment de disposer de ses matières résiduelles, chaque citoyen peut faire une différence puisque « *Mieux trier, c'est mieux recycler* ».

Fin des collectes hebdomadaires des bacs bruns (de décembre à avril)

En période hivernale, la collecte des matières organiques via le bac brun est effectuée **à raison d'une fois par mois** afin d'adapter le service et les coûts au volume de matières générées. Pour éviter que les matières restent coincées dans le bac en raison du gel, il est fortement recommandé de **tapisser le fond du bac de plusieurs épaisseurs de papier journal** afin d'absorber l'humidité des aliments qui y sont déposés. Il est également recommandé de **placer dans le bac, un grand sac de papier conçu pour la collecte des feuilles mortes**, afin d'y déposer les matières organiques.



La MRC vous informe

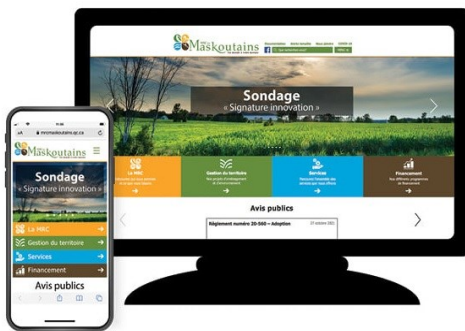


Nouveau comité de pilotage MADA

La MRC présente les membres du comité de pilotage de la démarche Municipalité amie des aînés (MADA) entamée récemment. Ce sont eux qui assureront la mise à jour de la Politique régionale des aînés et du plan d'action qui en découle.

Ce comité est composé de deux élus municipaux, André Lefebvre et Alain Jobin. Il compte aussi plusieurs représentants d'organisations du milieu soit Micheline Martel, Jocelyn Robert, Josianne Daigle, Lucie Gravel, Sylvie Carbonneau et Robert Perreault. Ils seront soutenus par Élyse Simard et Richard Paulhus.

Signature innovation: la MRC débute les consultations



La MRC des Maskoutains sollicite la participation des citoyens et citoyennes des 17 municipalités de son territoire à un bref sondage en ligne auquel ils pourront répondre en se rendant sur la page d'accueil de son site Internet. Ils auront jusqu'au 26 novembre, à 11 h pour le faire.

Effectuée dans le cadre d'une vaste consultation, cette démarche vise à identifier le créneau distinctif de la MRC sur lequel nous voulons miser afin de renforcer notre identité territoriale et développer un projet qui contribuera au dynamisme et au rayonnement de la région.

Deux consultations ont déjà été menées auprès des intervenants de plusieurs secteurs d'activité, l'une à Saint-Barnabé-Sud, le 6 octobre et l'autre à Saint-Pie, le 20 octobre.

Des capsules vidéos mettent en valeur des richesses naturelles de notre territoire

À l'occasion de la démarche d'élaboration d'un Plan régional sur les milieux naturels, entamée en 2020, et en collaboration avec plusieurs partenaires, la MRC présente cinq capsules vidéos et invite la population à les découvrir sur son site Internet, sa chaîne YouTube ou sur sa page Facebook.

Cinq thèmes y sont abordés :

- Les objectifs de la démarche
- Les milieux humides (Eaux peu profondes, étangs, marais, marécages ou tourbières)
- Les milieux hydriques (Cours d'eau et lacs – incluant la rive, le littoral et les plaines inondables)
- Les milieux forestiers (forêts)
- Les milieux champêtres (friches, prairies agricoles).



Appel de projets: 20 000 \$ en bourse pour les entreprises maskoutaines en économie sociale



Le 3e appel de projets des Bourses d'initiatives à l'entrepreneuriat collectif (BIEC) est en cours partout en Montérégie, notamment sur le territoire de la MRC des Maskoutains où une somme de 20 000 \$ est disponible ! Le programme reçoit à nouveau des demandes d'appui, et ce, jusqu'au 1er décembre prochain. Les BIEC s'adressent aux entreprises d'économie sociale et elles visent également à appuyer le développement de nouveaux projets en entrepreneuriat collectif. Les inscriptions et informations au dépôt de projets sont disponibles dès maintenant sur le portail des BIEC : <http://www.biecmonteregie.ca>.

Les élections municipales : Saint-Bernard

Le 7 novembre, les électeurs de Saint-Bernard ont élu M. Guy Robert comme maire de leur municipalité. Nous voulons féliciter le nouveau maire ainsi que les conseillers qui ont été élus par acclamation

District #1 : Hugo Laporte

District #2 : Vanessa Lemoine

District #3 : Jean-Paul Chandonnet

District #4 : Isabelle Hébert

District #5 : Christine Langelier

District #6 : Léonard Gaudette

Nous en profitons pour remercier **Francine Morin** pour son implication comme mairesse et préfet au fil des années et qui a choisi de se retirer de la vie politique.

Saint-Bernard est dans un territoire agricole à plus de 90 %.

Sachez que la municipalité regroupe 39 entreprises agricoles qui nourrissent le monde.

Nous aimerions que le prochain conseil réfléchisse et agisse dans l'intérêt de l'agriculture d'ici

- L'agriculture et l'autonomie alimentaire
- L'importante contribution de l'agriculture dans le développement régional
- Votre position en matière de pesticides
- La nécessité de mettre en place un taux agricole distinct.

Le syndicat de l'UPA des Maskoutains Nord-Est regroupe 10 des 17 municipalités de la MRC Les Maskoutains.

Nous voulons travailler en collaboration avec les futurs élus.



Le SARCA aux Matinées gourmandes

Connaissez-vous les Matinées gourmandes ? C'est un marché public qui se déplace dans les municipalités de la MRC des Maskoutains afin de promouvoir les producteurs et transformateurs de la région. SARCA Mobile y tient un kiosque afin de rencontrer les citoyens et d'y présenter ses services. Peut-être y avez-vous déjà aperçu Audrey, la conseillère en information scolaire et professionnelle et reçu en cadeau de sa part un sac orange à l'effigie du SARCA ?

Depuis qu'elle participe à cette activité, Audrey constate que l'organisme est très méconnu des citoyens de la MRC. Le **S**ervice d'**A**ccueil, de **R**éférence, de **C**onseil et d'**A**ccompagnement est un organisme administré par le Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe (CSSSH). Ses bureaux sont situés dans les centres d'éducatifs aux adultes de Saint-Hyacinthe et d'Acton Vale. Le projet SARCA Mobile est mis en place afin d'offrir les services directement dans la municipalité des citoyens de la MRC des Maskoutains. Dans la plupart des villages, les rencontres avec la clientèle ont lieu à l'hôtel de ville ou dans l'un des établissements municipaux.

Plusieurs sujets liés au retour aux études, à la réorientation de carrière ou à la reconnaissance des acquis peuvent être abordés lors des entretiens avec la conseillère. Elle adapte son approche aux besoins et réalités du client afin de répondre

adéquatement à ses questionnements et d'établir le meilleur plan de match. Si elle n'est pas en mesure de répondre à ses questionnements, elle saura guider le citoyen vers le service ou la personne-ressource qui pourra l'aider. Ces services sont offerts **gratuitement** et en partenariat avec la MRC des Maskoutains.




Ainsi, si vous rencontrez Audrey à l'un des kiosques quelle tiendra dans votre municipalité, ne soyez pas gênés d'aller chercher votre sac gratuit et de lui faire part de vos questionnements. Que ce soit au sujet des prêts et bourses, pour une question concernant votre jeune adulte et l'obtention de son DES, ou encore pour savoir si le DEP qui vous intéresse est offert à distance, elle sera plus que ravie d'être une référence pour vous.

Audrey Gatineau

Conseillère en information scolaire et professionnelle

audrey.gatineau@csssh.gouv.qc.ca

450 773-8401, poste 6731

 Audrey Gatineau Pro

Centre
de services scolaire
de Saint-Hyacinthe

Québec 

Savez-vous planter des bulbes à la mode à la mode...

Facile facile de planter vos bulbes d'automne! Pour un tape-à-l'œil réussi au printemps prochain, c'est en automne que l'on plante. Seulement quelques principes de bases sont nécessaires pour garantir la réussite au printemps suivant.

Comment les choisir?



Il existe des bulbes à floraison hâtive, mi-saison et tardive. Pour une floraison dès la fonte des neiges, choisissez les scilles, les perce-neige et les crocus. Ensuite, optez pour les jonquilles, narcisses, jacinthes et tulipes hâtives. Par la suite, des tulipes de mi-saison et tardives et de l'ail décoratif compléteront votre collection. Prenez le temps

de bien choisir vos bulbes. Ils doivent être bien fermes, exempts de blessures et de tout signe de moisissures.

Quand les planter?

Il faut que la température soit très fraîche et même froide en automne, mais que vous soyez quand même capable de creuser dans le sol soit environ de la mi-octobre jusqu'au début novembre. Si vous les plantez trop tôt et que le sol est encore trop chaud, vous prendrez le risque que vos bulbes se réveillent dès l'automne ce qui compromettrait leur floraison au moment prévu.

Où les planter?

Un sol bien drainé est indispensable à leur réussite, un sol mal drainé entraînera la pourriture des bulbes. Prenez en considération que vos arbres feuillus n'auront pas encore de feuilles lors du déploiement du spectacle des fleurs de vos bulbes. Vous pouvez donc planter à leurs pieds de beaux gros massifs de bulbes et le soleil fera son œuvre! De plus, l'automne venu, les feuilles de vos arbres leur serviront de protection hivernale.

Comment les planter?

Les trous de plantation doivent être 3 fois plus profond que la hauteur du bulbe. Alors, plus le bulbe est gros, plus le trou devra être profond. Par exemple un bulbe de 5cm de haut devra être planté à une profondeur de 15cm. Toujours déposer le bulbe la pointe vers le ciel et ajouter de la farine de sang et du fumier de poule en granules; ils agiront comme répulsifs natu-

rels contre les écureuils de plus, ils fourniront de l'engrais à vos bulbes. Éviter la poudre d'os qui les attirent. Aucun répulsif n'existe pour éloigner les chevreuils alors choisir ceux dont ils n'apprécient pas la saveur soit les jonquilles, les jacinthes et les muscaris.

Quand les tailler?

Après la floraison, vous devez attendre que le feuillage soit jauni avant de le tailler. C'est à ce moment que les réserves d'énergie sont envoyées au bulbe pour l'année suivante. Si vous coupez son feuillage encore vert cela nuira à l'emmagasinement de cette énergie. Afin de camoufler le feuillage jauni, plantez des vivaces et des annuelles assez haute qui prendront de l'expansion et les recouvriront complètement.

Trucs et astuces

Vous pouvez planter ici et là dans votre gazon des crocus et dès la fonte des neiges ils seront les premiers à vous surprendre! Si petit, mais si mignons! Lorsque le feuillage sera complètement jauni ce sera le temps de votre première tonte de gazon. Rien de plus simple!

Pour de belles potées fleuries au printemps prochain, plantez vos bulbes dans des pots de plastique troués que vous enterrerez dans vos plates-bandes en automne. Au printemps venu, retirez les pots du sol et insérez-les dans de beaux pots et vous obtiendrez de magnifiques potées fleuries printanières.

Plus vous obtiendrez d'expériences positives en jardinage, plus vous prendrez de l'assurance et plus vous vous amuserez à planifier et à réaliser de nouveaux projets. L'important c'est de s'amuser!

Christine Poulin

DTA, propriétaire du
Centre jardin des Patriotes
3053, chemin des Patriotes
Saint-Ours
centrejardindespatriotes.com





Nos annonceurs



JEAN-BERNARD ÉMOND Député de Richelieu

« Je suis là pour vous! »

BUREAU DE CIRCONSCRIPTION

50, rue du Roi, bureau 100
Sorel-Tracy (Québec) J3P 4M7
450 742-3781

jean-bernard.emond.ricl@assnat.qc.ca
jeanbernardemond.com



La Clé sur la Porte est une maison d'aide et d'hébergement pour les femmes victimes de violence conjugale et leurs enfants.

**Contactez-nous en tout temps :
450-774-1843, gratuit et confidentiel.**



Centre de crise et de prévention suicide
Intervention 24 heures / 7 jours
450-774-6952

420, ave de la Concorde-Nord
Saint-Hyacinthe, Québec
J2S 4N9

1-844-774-6952
www.contactry.qc.ca

Faites le point sur vos habitudes de vie

Présenté par :



RÉPONDEZ AU →
QUESTIONNAIRE SANTÉ
TOUGO

TOU GO

<https://montougo.ca/questionnaire-sante/>



450 773-8888
www.action-emploi.ca

Avec la participation financière de :





Nos annonceurs

.....
Tout
POUR VOUS,
près de
chez vous!
.....



ÉPICERIE | BOUCHERIE | BUFFET | PRÊT À MANGER | ESSENCE | AGENCE SAQ



Grande variété
de **bières importées**
et **québécoises** à
des prix compétitifs!

TOUS LES DIMANCHES - FÈVES AU LARD MAISON, PAINS CHAUDS, BEIGNES AU SIROP

É P I C E R I E

Arpin & Fils

• LES MARCHÉS •
Tradition

Julie Arpin et Stéphane Lantelgne, propriétaires

Heures d'ouverture :

En semaine : de 7 h à 21h

Samedi et dimanche : de 8 h à 21h

2471, chemin des Patriotes
Saint-Ours 450 785-2308





Nos annonceurs

Pourquoi Cooptel?



Parce que c'est une coopérative avec des ristournes possibles.



Parce que c'est local.



Parce que le service à la clientèle est exceptionnel.



Parce que ce sont des tarifs coopératifs!



Parce que ses produits et services sont fiables et faciles d'utilisation.



Parce que vous conservez votre numéro de téléphone!

C'est ça, la force d'une coopérative!



COOPÉRATIVE DE TÉLÉCOMMUNICATION
DEPUIS PRÈS DE 80 ANS!

Cooptel Explorer l'inattendu

1 888 532-COOP (2667) cooptel.ca



Nos annonceurs

Expression Style

Mélanie Bouckin

Du mardi au samedi
sur rendez-vous 450.792.3827
Bienvenue à tous!



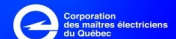
ÉLECTRICITÉ BRYAN JACQUES INC.

ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN
RÉSIDENTIEL, COMMERCIAL & AGRICOLE

450 792-2447

electricite@bryanjacques.com

www.bryanjacques.com



RBO: 5686-0406-01



RBO: 5590-7448-01

(450)792-3551

www.excavationjd.com
info@excavationjd.com

Excavation en tout genre
Installation septique écologique
Raccordement d'égout
Fondation
Drain français
Réparation de fissures de béton
Terrassement / Transport



781-465-5119

Ecoflo®

BIONEST
Intégrité à l'environnement™



Passion Beauté

Coiffure Esthétique

450-792-2220

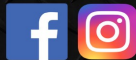


355 RUE PRINCIPALE
SAINT-BERNARD-DE-MICHAUDVILLE
QUÉBEC J0H 1C0

AUTOMOBILES ET VÉHICULES LOURDS

@ GARAGE-MORIN.COM
INFO@GARAGE-MORIN.COM

450-792-2221



- Coiffure
- Maquillage
- Mésencils
- Ongles
- Massothérapie
- Extension Majestic
- Spray tan Nuda
- Lifting Colombien
- Coolsculpting
- Slimwave
- Infrathérapie



Entreprise
S. Gaudette

RBO : 8351-0982-26

Sylvain Gaudette

Entrepreneur Électricien

450 792-2392

info@sgaudette.com • sgaudette.com

401, 4^e rang, Saint-Bernard-de-Michaudville QC J0H 1C0



Réal Bonin
Propriétaire

Rénov'a'Neuf

Entrepreneur Général, Résidentiel, Commercial
Rénovation intérieur-extérieur, installation porte-fenêtre
Revêtement extérieur-toiture

895 claing

St-Bernard (Québec) J0H 1C0

Tél: 450-792-2087

Licence R.B.Q 2794-4784-27



Nos annonceurs

Massothérapie
Chantal Desmarteau

Massage suédois détente, Massage thérapeutique
Femme-enceinte et enfant, Deep tissue massage

chantal.desmarteau@icloud.com
450-779-5702
Membre F.Q.M.

645 5e rang
St-Bernard-de-Michaudville J0H 1C0

Maçonnerie
MICHAUDVILLE
inc.

Éric Berthiaume
Propriétaire

Cellulaire **450.278.5734**
FAX **450.792.3043**

Maçonnerie générale

Pose de . briques
. pierres
. blocs
. cheminée
. plâtrage

Réparation de tout genre

ESTIMATION GRATUITE
R.B.Q. : 8319-0843-34

 **Groupe**
Voyages Québec

Edith Jalbert
Conseillère & organisatrice en voyages de groupes

Courriel : edith@edithjalbert.com
Facebook : [Escapades Edith Jalbert](https://www.facebook.com/escapadesedithjalbert)
Cellulaire : 514-970-3160





PENSION ET TOILETTAGE
PEE-WEE & FRÈRES

34 Rang Fleury
St-Bernard-de-Michaudville
Québec J0H 1C0
514 377-7336

MAÎTRE
Cochon

Alexandre Coupal

450.792.2003 bur
450.278.2003 cell
alex@maitrecochon.com

maitrecochon.com

105, rang Fleury
St-Bernard-de-Michaudville
QC J0H 1C0

ANNONCEZ-
VOUS

POUR RÉSERVER VOTRE
ESPACE PUBLICITAIRE :

Contactez le bureau
municipal au
450 792-3190 #1 ou
par courriel à
[secadjstbernard@](mailto:secadjstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca)
mrcmaskoutains.qc.ca



ÉBÉNISTERIE
S. Forcier

Armoires de cuisine • Salles de bain • Meubles sur mesure

Serge Forcier, prop.
381, rue Lamoureux
Saint-Bernard QC J0H 1C0

Tél. : 450 792-3307
Fax. : 450 792-3314

Affûtage MC Morin inc.

Spécialité : Alimentation
Industrielle, Commerciale
& Résidentielle

Tél. : 450-788-3222
Fax : 450-788-3112
amc.morin@hotmail.com
www.affutagememorin.ca

Michaël Morin
542, Rue Principale
Saint-Louis, QC, J0G 1K0



Nos annonceurs

Villa DES **Berges**
UN SITE ENCHANTEUR

RÉSIDENCE PRIVÉE AVEC SOINS POUR AÎNÉS
Située sur les Rives du Richelieu

- 34 Studios avec salle de bain complète
- Clientèle en perte d'autonomie, avec déficits cognitifs et Alzheimer
- Convalescence, court séjour et répit
- Plusieurs services sur place

Julie Laberge, Directrice
450.402.0530
514.297.2730

villadesberges@videotron.ca
3252 ch. des Patriotes, St-Ours

Clinique de Massothérapie
Véronique Corbeil

Un petit quelque chose pour vous détendre...

Massage suédois, thérapeutique, détente
femme enceinte et bébé
Drainage lymphatique
Exfoliation corporelle et autres soins
Certificats- cadeaux disponibles

450-792-3090
cliniquemassov.c@gmail.com

JOËLLE LALLIER
acupuncteur

Traitement par aiguilles ou laser
Aiguilles stériles à usage unique
Massage thérapeutique chinois

Saint-Denis-sur-Richelieu
514.961.9984

Membre de l'Ordre des acupuncteurs du Québec

Pharmacie Caroline Désilets et Philippe Desmarais Pharmaciens Inc.

688, Chemin des Patriotes
Saint-Denis-sur-Richelieu (Québec) J0H 1K0
T 450 787-2077
F 450 787-4115
Texto : 514 915-7688
Sans frais : 1 866-666-2077
desiletsdesmarais@gmail.com

Lun. au vend. : 9h à 20h
Samedi : 10h à 17h
Dimanche : Fermé

SERVICE DE LIVRAISON

membre affilié à **Proxim**

Me Marie-Hélène Archambault
Notaire et Conseiller juridique

395, route 137
Saint-Denis-sur-Richelieu (Québec)
J0H 1K0

Tél.: (450) 787-3133
Télé.: (450) 787-2765
marchambault@notarius.net

Profitez gratuitement de notre service de livraison dans votre secteur

Plusieurs produits disponibles :

- Équipements de protection individuelle (EPI) : masques lavables et jetables, visières, gants
- Médicaments d'ordonnance et en vente libre

Joanie Richard
Pharmacienne propriétaire

5950, rue Martineau
Saint-Hyacinthe
450 796-4006
accespharma.ca

Accès-pharma
chez Walmart

LES PETROLES O. ARCHAMBAULT FILS inc.

39A, rang Amyot Est
Saint-Denis-sur-Richelieu, QC J0H 1K0
www.petrolesarchambault.com

Téléphone: 450 787-2370
Saint-Hyacinthe: 450 771-4328
Sans frais: 1 877 787-2370

Prêt d'équipement disponible • Essence • Diesel • Mazout



Services à la communauté

BIBLIOTHÈQUE DE SAINT-BERNARD

Geneviève Bureau 450 792-3190 option 4

Heures d'ouverture de la bibliothèque (ouverture partielle)

Mardi: fermé pour une période indéterminée

Jedi de 9 h 00 à 12 h00, de 13 h 00 à 16 h 30 et de 18 h 30 à 20 h 00

Site web: mabibliotheque.ca/bernard



Bibliothèque de St-Bernard de Michaudville



Accès internet gratuit sans fil



O.T.J. ST-BERNARD INC. (LOISIRS)

Marc-Olivier Bouclin, président 450 230-5921
Geneviève Bureau 450 792-3190 option 4
Courriel: otjstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca

Pavillon des loisirs 450 792-3190 option 5
Festival de musique traditionnelle www.chantezvous.com



© 2018 tous droits réservés. Tous droits réservés. O.T.J. St-Bernard Inc.



OTJ St-Bernard inc



Chantez-vous bien chez nous



La campagne en blues



À l'Halloween on rock au village

F.A.D.O.Q. RICHELIEU-YAMASKA – CLUB ST-BERNARD-DE-MICHAUVILLE

Robert Perreault, président 450 792-2270



ÉCOLE AUX QUATRE-VENTS

Pour renseignements :

Immeuble Saint-Jude 450 773-0260



École aux Quatre-Vents



CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE SAINT-HYACINTHE

Pour renseignements 450-773-8401

Site web: www.cssh.gouv.qc.ca

Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe



En raison des développements liés au coronavirus (COVID-19), l'horaire peut être modifié sans préavis. Pour savoir si votre centre de services est ouvert, consultez le site web.

Téléphone : 450 768-3030 ou 1 866 643-3030

Site web: notrecaisse.com

Horaires de nos centres de services	Lundi	Mardi	Mercredi	Jedi	Vendredi	Samedi
Siège social 1697, rue Girouard Ouest, St-Hyacinthe	10 h à 15 h	10 h à 15 h	10 h à 15 h	10 h à 20 h	10 h à 15 h	Fermé
Les Salines 3050, boul. Laframboise, St-Hyacinthe	9 h à 17 h	9 h à 17 h	9 h à 20 h	9 h à 20 h	9 h à 17 h	9 h à 15 h
Douville 5565, boul. Laurier Ouest, St-Hyacinthe	10 h à 15 h	10 h à 15 h	10 h à 15 h	10 h à 20 h	10 h à 15 h	Fermé
Saint-Denis-sur-Richelieu 129, rue Yamaska	10 h à 15 h	Fermé	10 h à 15 h	10 h à 19 h	Fermé	Fermé
Saint-Liboire 151, rue Gabriel	10 h à 15 h	Fermé	10 h à 15 h	10 h à 20 h	Fermé	Fermé
Sainte-Madeleine 1040, rue Saint-Simon	Fermé	10 h à 15 h	Fermé	Fermé	10 h à 15 h	Fermé
Sainte-Damase 111, rue Principale	Fermé	10 h à 15 h	Fermé	Fermé	10 h à 15 h	Fermé
Saint-Pie 65, rue Saint-François	10 h à 15 h	10 h à 15 h	10 h à 15 h	10 h à 19 h	10 h à 15 h	Fermé



Services à la communauté

COMPTOIR FAMILIAL DE ST-BERNARD (friperie)

Suzanne Perreault 579-443-2010

Heures d'ouverture du comptoir

Sur rendez-vous seulement, contactez la responsable
Boîte de dépôt sur le parvis de l'église (vêtements et objets en bon état seulement)



FABRIQUE ST-BERNARD

Presbytère à Saint-Jude 450 792-3943
Location de salle (Micheline Perreault) 450 792-3792

Horaire des messes*

Dimanche 10 h 30 à St-Barnabé 1^{er} Saint-Bernard 2^e St-Jude 3^e - 4^e - 5^e dimanche
Mercredi 9 h 30 à Saint-Jude



Aide alimentaire et Guignolée

Karine Monast 450-792-2370

BUREAU DE POSTE

Claude Perreault 450 792-3266

Heures d'ouverture du bureau de poste

Lundi, mardi, mercredi et vendredi 9 h 00 à 11 h 30 et de 16 h 00 à 17 h 30
Jeudi 9 h 00 à 11 h 30 et de 17 h 30 à 19 h 00



DÉPUTÉ PROVINCIAL (COMTÉ DE RICHELIEU)

Jean-Bernard Émond 450 742-3781
50, rue du Roi, bureau 100, Sorel-Tracy, J3P 4M7



DÉPUTÉ FÉDÉRAL (COMTÉ DE SAINT-HYACINTHE — BAGOT)

Simon-Pierre Savard-Tremblay 450 771-0505
2110, rue Bachand, bureau 108, Saint-Hyacinthe, J2S 8B6



C.L.S.C. DES MASKOUTAINS

Point de chute à St-Jude 450 768-1200
Info-santé CLSC 8-1-1



Heures d'ouverture du point de chute à Saint-Jude (sur rendez-vous)

Mercredi 8 h 00 à 12 h 00 (Infirmier-ère sur place, service de prise de sang et autres)

Tous les organismes qui souhaitent faire publier un communiqué à l'intérieur du journal municipal doivent le transmettre avant le 25 du mois précédent par courriel à : secadjstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca. Les articles reçus après cette date seront publiés le mois suivant. Merci !

URGENCES



SECOURS

Pompiers

Police

Ambulance

9-1-1

SERVICE D'URGENCE DE SAINT-HYACINTHE

Sûreté du Québec 9-1-1 ou 450 310-4141
Hôpital Honoré Mercier de Saint-Hyacinthe 450 771-3333

SERVICE D'URGENCE DE SOREL

Ambulance Richelieu Inc. 911 ou 450 742-9441 ou 450 742-9443
Hôpital Hôtel-Dieu de Sorel 450 746-6000



MEMBRES DU CONSEIL

M. Guy Robert, maire 450 223-4876
M. Hugo Laporte, conseiller 514 291-6652
Mme Vanessa Lemoine, conseillère 450 223-0509
M. Jean-Paul Chandonnet, conseiller 450 792-3452
Mme Isabelle Hébert, conseillère 450 792-2499
Mme Christine Langelier, conseillère 450 792-2112
M. Léonard Gaudette, conseiller 450 792-2042



ASSEMBLÉE DU CONSEIL

Le premier lundi du mois à 20 heures au 390, rue Principale

BUREAU MUNICIPAL

Mme Émilie Petitclerc, directrice générale 450 792-3190 option 3
Courriel: dgstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca
Mme Sylvie Chaput, secrétaire-trésorière adjointe (jusqu'au 2 décembre)
Mme Dominique Plouffe, technicienne comptable 450 792-3190 option 2
Courriel: munstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca
Mme Geneviève Bureau, adjointe administrative 450 792-3190 option 1
Courriel: secadjstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca
Site Web: saintbernarddemichaudville.qc.ca Télécopieur: 450 792-3591



HEURES DU BUREAU

Lundi au Jeudi 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 (sur rendez-vous jusqu'à nouvel ordre)



ÉMISSION DES PERMIS

M. Alexandre Thibault, inspecteur en bâtiment 450 792-3190 option 1
Mercredi: 8 h à 12 h (sur rendez-vous seulement puisqu'il est en télétravail)
Courriel: inspecteurstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca



VOIRIE - COURS D'EAU

Francis Girouard 450 230-3494
Courriel: voiriestbernard@mrcmaskoutains.qc.ca



RÉGIE D'AQUEDUC RICHELIEU CENTRE

450 792-2001



RÉGIE INTERMUNICIPALE D'ACTON ET DES MASKOUTAINS

450 774-2350



SPAD (CONTRÔLE ANIMALIER)

1-855-472-5700



AUTRES SERVICES

Évaluation foncière 450 774-3143
Transport adapté 450 774-8810
Transport collectif 450 774-3173